

U N I V E R S I T E D E L I E G E

P12798B

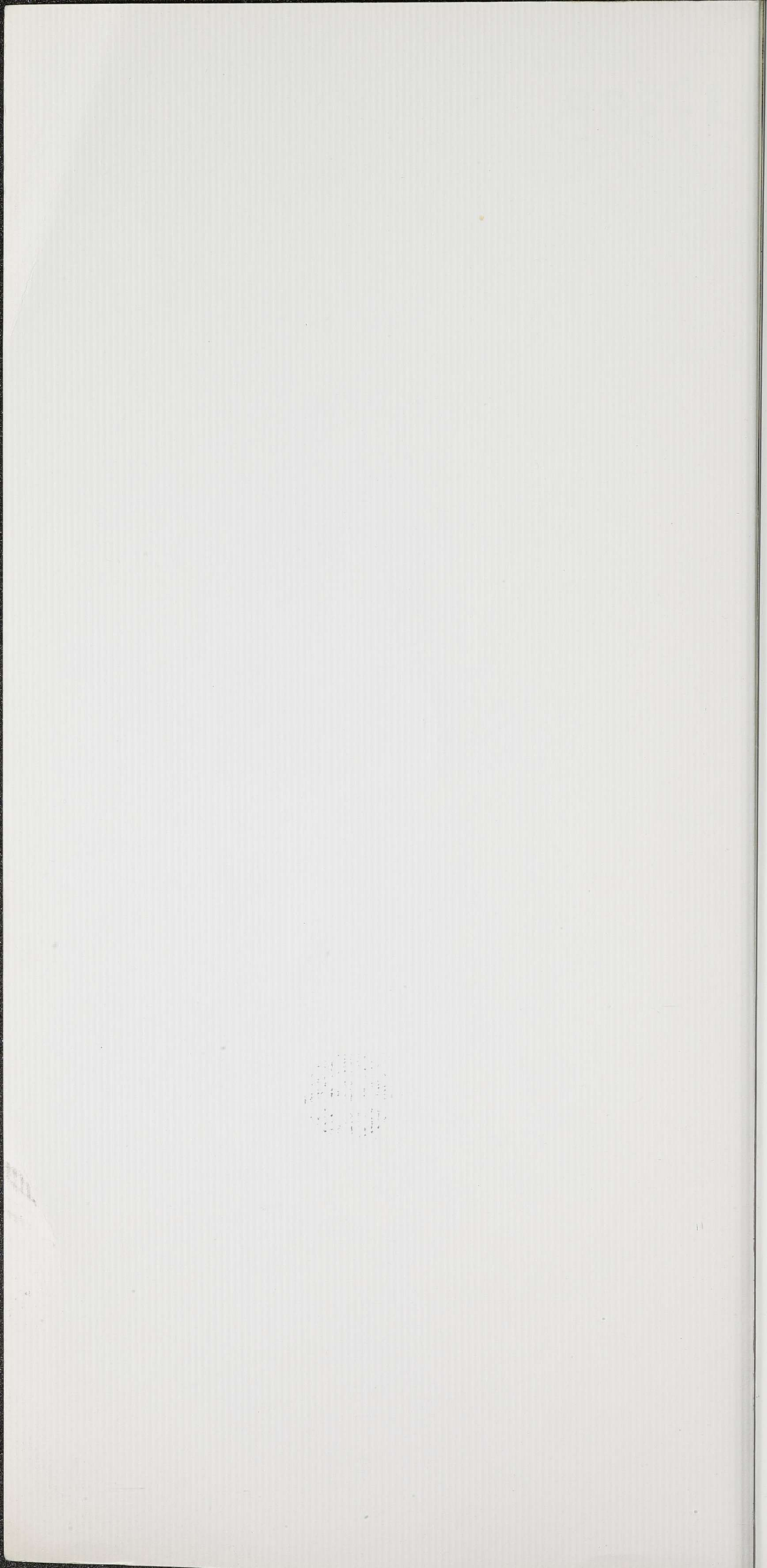
S E A N C E

ACADEMIQUE

4 NOVEMBRE

1 9 9 2

C E L E B R A T I O N D U D I E S N A T A L I S



P1738B

P12798B



UNIVERSITE
DE LIEGE
1817-1992

175^e

ANNIVERSAIRE

SEANCE

ACADEMIQUE



4 novembre 1992

Domaine universitaire du Sart Tilman

9 23 38 17

THE
UNIVERSITY OF
TORONTO
LIBRARY



UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

S O M M A I R E

Comité d'Honneur	7
Comité de Patronage	11
Programme de la Séance	29
Présentation des Docteurs <i>honoris causa</i>	
Sur proposition des Facultés :	
Philosophie et Lettres	35
Psychologie et Sciences de l'Education	39
Droit et Ecole liégeoise de Criminologie Jean Constant	43
Economie, Gestion et Sciences sociales	49
Sciences	53
Médecine	57
Sciences appliquées	61
Médecine vétérinaire	65
Sur proposition de l'Université	
Amnesty International	69
Jean Gandois	70
Médecins sans frontières	71
Gaston THORN	72
World Wide Fund For Nature	73
Hymne de l'Université de Liège en son 175 ^e anniversaire	77

1000

INDEX

1	Introduction
2	Chapter I
3	Chapter II
4	Chapter III
5	Chapter IV
6	Chapter V
7	Chapter VI
8	Chapter VII
9	Chapter VIII
10	Chapter IX
11	Chapter X
12	Chapter XI
13	Chapter XII
14	Chapter XIII
15	Chapter XIV
16	Chapter XV
17	Chapter XVI
18	Chapter XVII
19	Chapter XVIII
20	Chapter XIX
21	Chapter XX
22	Chapter XXI
23	Chapter XXII
24	Chapter XXIII
25	Chapter XXIV
26	Chapter XXV
27	Chapter XXVI
28	Chapter XXVII
29	Chapter XXVIII
30	Chapter XXIX
31	Chapter XXX
32	Chapter XXXI
33	Chapter XXXII
34	Chapter XXXIII
35	Chapter XXXIV
36	Chapter XXXV
37	Chapter XXXVI
38	Chapter XXXVII
39	Chapter XXXVIII
40	Chapter XXXIX
41	Chapter XL
42	Chapter XLI
43	Chapter XLII
44	Chapter XLIII
45	Chapter XLIV
46	Chapter XLV
47	Chapter XLVI
48	Chapter XLVII
49	Chapter XLVIII
50	Chapter XLIX
51	Chapter L
52	Chapter LI
53	Chapter LII
54	Chapter LIII
55	Chapter LIV
56	Chapter LV
57	Chapter LVI
58	Chapter LVII
59	Chapter LVIII
60	Chapter LIX
61	Chapter LX
62	Chapter LXI
63	Chapter LXII
64	Chapter LXIII
65	Chapter LXIV
66	Chapter LXV
67	Chapter LXVI
68	Chapter LXVII
69	Chapter LXVIII
70	Chapter LXIX
71	Chapter LXX
72	Chapter LXXI
73	Chapter LXXII
74	Chapter LXXIII
75	Chapter LXXIV
76	Chapter LXXV
77	Chapter LXXVI
78	Chapter LXXVII
79	Chapter LXXVIII
80	Chapter LXXIX
81	Chapter LXXX
82	Chapter LXXXI
83	Chapter LXXXII
84	Chapter LXXXIII
85	Chapter LXXXIV
86	Chapter LXXXV
87	Chapter LXXXVI
88	Chapter LXXXVII
89	Chapter LXXXVIII
90	Chapter LXXXIX
91	Chapter LXXXX
92	Chapter LXXXXI
93	Chapter LXXXXII
94	Chapter LXXXXIII
95	Chapter LXXXXIV
96	Chapter LXXXXV
97	Chapter LXXXXVI
98	Chapter LXXXXVII
99	Chapter LXXXXVIII
100	Chapter LXXXXIX
101	Chapter LXXXXX
102	Chapter LXXXXXI
103	Chapter LXXXXXII
104	Chapter LXXXXXIII
105	Chapter LXXXXXIV
106	Chapter LXXXXXV
107	Chapter LXXXXXVI
108	Chapter LXXXXXVII
109	Chapter LXXXXXVIII
110	Chapter LXXXXXIX
111	Chapter LXXXXXX
112	Chapter LXXXXXXI
113	Chapter LXXXXXXII
114	Chapter LXXXXXXIII
115	Chapter LXXXXXXIV
116	Chapter LXXXXXXV
117	Chapter LXXXXXXVI
118	Chapter LXXXXXXVII
119	Chapter LXXXXXXVIII
120	Chapter LXXXXXXIX
121	Chapter LXXXXXXX
122	Chapter LXXXXXXXI
123	Chapter LXXXXXXXII
124	Chapter LXXXXXXXIII
125	Chapter LXXXXXXXIV
126	Chapter LXXXXXXXV
127	Chapter LXXXXXXXVI
128	Chapter LXXXXXXXVII
129	Chapter LXXXXXXXVIII
130	Chapter LXXXXXXXIX
131	Chapter LXXXXXXX
132	Chapter LXXXXXXXI
133	Chapter LXXXXXXXII
134	Chapter LXXXXXXXIII
135	Chapter LXXXXXXXIV
136	Chapter LXXXXXXXV
137	Chapter LXXXXXXXVI
138	Chapter LXXXXXXXVII
139	Chapter LXXXXXXXVIII
140	Chapter LXXXXXXXIX
141	Chapter LXXXXXXX
142	Chapter LXXXXXXXI
143	Chapter LXXXXXXXII
144	Chapter LXXXXXXXIII
145	Chapter LXXXXXXXIV
146	Chapter LXXXXXXXV
147	Chapter LXXXXXXXVI
148	Chapter LXXXXXXXVII
149	Chapter LXXXXXXXVIII
150	Chapter LXXXXXXXIX
151	Chapter LXXXXXXX
152	Chapter LXXXXXXXI
153	Chapter LXXXXXXXII
154	Chapter LXXXXXXXIII
155	Chapter LXXXXXXXIV
156	Chapter LXXXXXXXV
157	Chapter LXXXXXXXVI
158	Chapter LXXXXXXXVII
159	Chapter LXXXXXXXVIII
160	Chapter LXXXXXXXIX
161	Chapter LXXXXXXX
162	Chapter LXXXXXXXI
163	Chapter LXXXXXXXII
164	Chapter LXXXXXXXIII
165	Chapter LXXXXXXXIV
166	Chapter LXXXXXXXV
167	Chapter LXXXXXXXVI
168	Chapter LXXXXXXXVII
169	Chapter LXXXXXXXVIII
170	Chapter LXXXXXXXIX
171	Chapter LXXXXXXX
172	Chapter LXXXXXXXI
173	Chapter LXXXXXXXII
174	Chapter LXXXXXXXIII
175	Chapter LXXXXXXXIV
176	Chapter LXXXXXXXV
177	Chapter LXXXXXXXVI
178	Chapter LXXXXXXXVII
179	Chapter LXXXXXXXVIII
180	Chapter LXXXXXXXIX
181	Chapter LXXXXXXX
182	Chapter LXXXXXXXI
183	Chapter LXXXXXXXII
184	Chapter LXXXXXXXIII
185	Chapter LXXXXXXXIV
186	Chapter LXXXXXXXV
187	Chapter LXXXXXXXVI
188	Chapter LXXXXXXXVII
189	Chapter LXXXXXXXVIII
190	Chapter LXXXXXXXIX
191	Chapter LXXXXXXX
192	Chapter LXXXXXXXI
193	Chapter LXXXXXXXII
194	Chapter LXXXXXXXIII
195	Chapter LXXXXXXXIV
196	Chapter LXXXXXXXV
197	Chapter LXXXXXXXVI
198	Chapter LXXXXXXXVII
199	Chapter LXXXXXXXVIII
200	Chapter LXXXXXXXIX

COMITÉ

D'HONNEUR



Président

Comte HARMEL P.
Ministre d'État

Vice-Présidents

Monsieur Ed. LEBURTON
Ministre d'État

Baron CLERDENT P.
Gouverneur honoraire de la Province de Liège

Membres

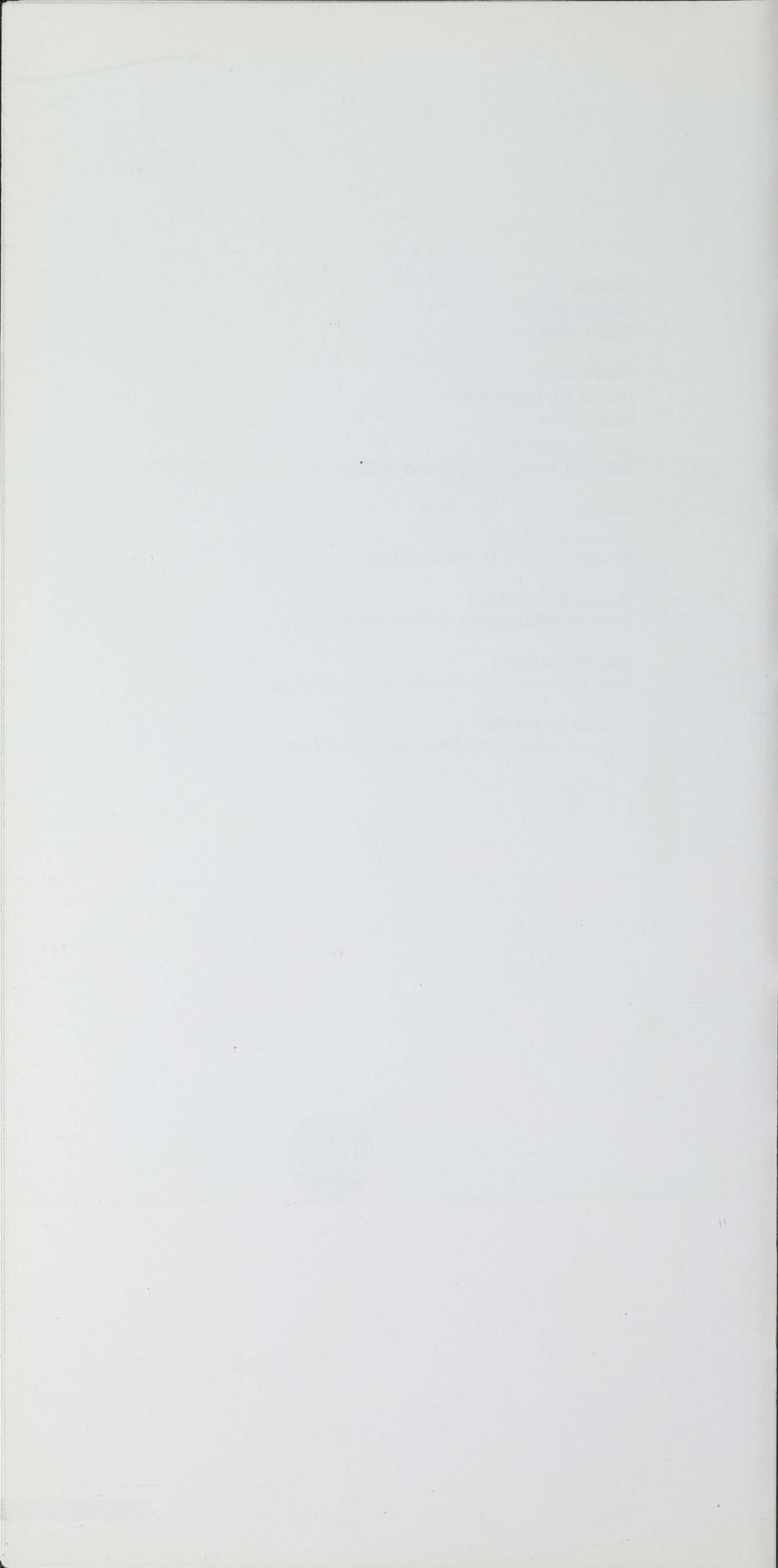
Monsieur E.-H. BETZ
Recteur honoraire de l'Université de Liège

Monsieur R. DEMOULIN
Professeur ordinaire émérite de l'Université de Liège

Chevalier STASSEN J.
Professeur ordinaire émérite de l'Université de Liège

Monsieur Éd. BOURS
Professeur ordinaire honoraire de l'Université de Liège





COMITÉ

DE PATRONAGE



Son Éminence le Cardinal G. DANNEELS
Archevêque de Malines-Bruxelles

Son Excellence Révérentissime Monseigneur G. MORETTI
Nonce Apostolique

Monsieur E. KLEPSCH
Président du Parlement européen

Monsieur Fr. SWAELEN
Président du Sénat

Monsieur Ch.-F. NOTHOMB
Président de la Chambre des Représentants

Monsieur J.-L. DEHAENE
Premier ministre

Monsieur G. COËME
Vice-premier ministre et ministre des Communications,
des Entreprises publiques et de la Régie des bâtiments

Monsieur W. CLAES
Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères

Monsieur M. WATHELET
Vice-premier ministre et ministre de la Justice et des Affaires économiques

Monsieur Ph. MAYSTADT
Ministre des Finances

Monsieur Ph. MOUREAUX
Ministre des Affaires sociales, de la Politique familiale et des Handicapés

Monsieur J.-M DEHOUSSE
Ministre de la Politique scientifique et des Institutions scientifiques et
culturelles

Monsieur R. URBAIN
Ministre du Commerce extérieur et des Affaires européennes

Monsieur Fr. WILLOCKX
Ministre des Pensions

Monsieur L. TOBBACK
Ministre de l'Intérieur, de la Fonction publique et de la Politique des
étrangers

Madame M. SMET
Ministre de l'Emploi et du Travail

Monsieur A. BOURGEOIS
Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Agriculture

Monsieur L. DELCROIX
Ministre de la Défense nationale

Madame L. ONKELINX
Ministre de la Santé publique, de l'Environnement et de l'Intégration sociale

Madame M. OFFECIERS-VAN de WIELE
Ministre du Budget

Son Excellence Monsieur R. CHASLE
Ambassadeur de l'Île Maurice

Son Excellence Monsieur Ch. V. TUHO
Ambassadeur de la République de Côte-d'Ivoire

Son Excellence Madame F. V. RODRIGUES
Ambassadeur de la République du Mozambique

Son Excellence Monsieur Z. H. HAIDAR
Ambassadeur de la République d'Irak

Son Excellence Monsieur Ch. A. SAVARIN
Ambassadeur de la République dominicaine

Son Excellence Monsieur A. GAMBOUELE
Ambassadeur de la République populaire du Congo

Son Excellence Monsieur G. BODMER
Ambassadeur de Suisse

Son Excellence Monsieur F. K. MUTHAURA
Ambassadeur de la République du Kenya

Son Excellence Monsieur H. WEINBERGER
Ambassadeur d'Autriche

Son Excellence Monsieur A. P. MEDEIROS PATRICIO
Ambassadeur du Portugal

Son Excellence Monsieur D. TULALAMBA
Ambassadeur du Royaume de Thaïlande

Son Excellence Monsieur F. KANE
Ambassadeur de la République du Sénégal

Son Excellence Monsieur K. TAVOLA
Ambassadeur des Îles Fidji

Son Excellence Monsieur A. A. K. EL-EBRAHIM
Ambassadeur de l'État du Koweït

Son Excellence Monsieur R. SFAR
Ambassadeur de la République tunisienne

Son Excellence Monsieur G. Ó CLÉRIGH
Ambassadeur d'Irlande

Son Excellence Monsieur A. LAHLOU
Ambassadeur du Maroc

Son Excellence Monsieur C.H. JIMENEZ LICONA
Ambassadeur de la République de Guatemala

Son Excellence Monsieur F. NGARUKIYINTWALI
Ambassadeur de la République rwandaise

Son Excellence Monsieur C.E.W. ULRICHSEN
Ambassadeur du Danemark

Son Excellence le docteur V. MASSUH
Ambassadeur de la République Argentine

Son Excellence Madame J. MOHIDEEN
Ambassadeur de la République de Singapour

Son Excellence Jonkheer Meneer H. van NISPEN tot SEVENAER
Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas

Son Excellence Monsieur D.M. HASHIM
Ambassadeur de Malaisie

Son Excellence Monsieur M.L. TE WATER NAUDE
Ambassadeur de la République d'Afrique du Sud

Son Excellence Monsieur M.B. CAMARA
Ambassadeur de la République de Guinée

Son Excellence Monsieur J.-C. GIL
Ambassadeur du Vénézuëla

Son Excellence le docteur J.-L. GONZALEZ REYES
Ambassadeur du Chili

Son Excellence Monsieur A.K. SENGUPTA
Ambassadeur de l'Inde

Son Excellence Monsieur A. HEGEWISCH
Ambassadeur du Mexique

Son Excellence Monsieur N. MARTINEZ-FRESNO
Ambassadeur d'Espagne

Son Excellence Monsieur E. CAKPO-TOZO
Ambassadeur de la République du Bénin

Son Excellence Monsieur G. GRANASZTOI
Ambassadeur de la République de Hongrie

Son Excellence Monsieur F. EMBALO
Ambassadeur de la République de Guinée-Bissau

Son Excellence Monsieur M. IBINGA-MAGWANGU
Ambassadeur de la République gabonaise

Son Excellence Monsieur J. A. GREHTER
Ambassadeur de Monaco

Son Excellence Monsieur C. A. MARULANDA RAMIREZ
Ambassadeur de Colombie

Son Excellence Monsieur H. Freiherr von STEIN
Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne

Son Excellence Monsieur B. S. GELB
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique

Son Excellence Monsieur B. HABONIMANA
Ambassadeur de la République du Burundi

Son Excellence Monsieur A. M. PIERRET
Ambassadeur de France

Son Excellence Monsieur T. STOLL
Ambassadeur du Luxembourg

Son Excellence Monsieur O. A. MENNANDER
Ambassadeur de Finlande

Son Excellence Monsieur K. GODAGE
Ambassadeur de Sri Lanka

Son Excellence Monsieur E. SCAMMACCA del MURGO e dell'AGNONE
Ambassadeur d'Italie

Son Excellence Monsieur G. del SOLAR ROJAS
Ambassadeur du Pérou

Son Excellence Monsieur E. R. POCOCK
Ambassadeur d'Australie

Son Excellence Monsieur A. TAFFAR
Ambassadeur de la République algérienne démocratique et populaire

Son Excellence Monsieur J. W. D. GRAY, C.M.G.
Ambassadeur de Grande-Bretagne

Son Excellence Monsieur J. KATO
Ambassadeur du Japon

Son Excellence Monsieur T. G. ALVES
Ambassadeur de la République du Cap-Vert

Monsieur E. AZIMULLAH
Chargé d'affaires de la République Suriname

Monsieur D. IBRAHIM
Chargé d'affaires de la République du Niger

Monsieur A. AGALLIU
Chargé d'affaires de la République d'Albanie

Monsieur L. MEJIA-SOLIS
Chargé d'affaires du Nicaragua

Monsieur A. SANISLAV
Chargé d'affaires de Roumanie

Monsieur P. LORRAIN
Délégué général du Québec

Monsieur O. DUÉ
Président de la Cour de justice des Communautés européennes

Monsieur J. WATHELET
Président de la Cour d'arbitrage

Monsieur O. STRANARD
Premier président de la Cour de cassation

Monsieur H. LENAERTS
Procureur général près la Cour de cassation

Monsieur E. POULLET
Président du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale

Monsieur W. BURGEON
Président du Conseil régional wallon

Madame A.-M. CORBISIER-HAGON
Président du Conseil de la Communauté française

Monsieur M. GROSCH
Président du Conseil de la Communauté germanophone

Monsieur le docteur BOUTROS BOUTROS-GHALI
Secrétaire général de l'O.N.U. (Organisation des Nations unies)

Monsieur M. HANSENNE
Directeur général du B.I.T. (Bureau International du Travail)

Monsieur F. MAYOR
Directeur général de l'UNESCO (United Nations Educational Scientific and Cultural Organization)

Monsieur M. CAMDESSUS
Directeur général du F.M.I. (Fonds Monétaire International)

Monsieur E. SAOUMA
Directeur général de la F.A.O. (Food and Agriculture Organization)

Monsieur F. ANDRIESEN
Vice-président de la Commission des Communautés européennes

Monsieur F.M. PANDOLFI
Vice-président de la Commission des Communautés européennes

Monsieur C. RIPA di MEANA
Membre de la Commission des Communautés européennes

Monsieur A. CARDOSO e CUNHA
Membre de la Commission des Communautés européennes

Monsieur P.M. SCHMIDHUBER
Membre de la Commission des Communautés européennes

Madame Chr. SCRIVENER
Membre de la Commission des Communautés européennes

Monsieur K. VAN MIERT
Membre de la Commission des Communautés européennes

Monsieur V. PAPANDREOU
Membre de la Commission des Communautés européennes

Madame C. LALUMIÈRE
Secrétaire général du Conseil de l'Europe

Monsieur J.-Cl. PAYE
Secrétaire général de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération
et de développement économique)

Monsieur J.-L. ROY
Secrétaire général de l'A.C.C.T. (Agence de coopération culturelle et
technique)

Monsieur W.J. KAMBA
Président de l'A.I.U. (Association internationale des universités)

Monsieur H. SEIDEL
Président de la CRE (Conférence permanente des recteurs, présidents et
vice-chanceliers des universités européennes)

Monsieur A. BENABDELJIL
Président de l'AUPELF (Association des universités partiellement
ou entièrement de langue française)

Monsieur M. GUILLOU
Recteur de l'UREF (Université des réseaux d'expression française)

Monsieur G. SPITAEELS
Ministre-président de l'Exécutif régional wallon

Monsieur B. ANSELME
Ministre-président de l'Exécutif de la Communauté française

Monsieur Ch. PICQUÉ
Ministre-président de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale

Monsieur J. MARAITE
Ministre-président de l'Exécutif de la Communauté germanophone

Monsieur J. CHABERT
Ministre des Finances, du Budget, de la Fonction publique et des Relations extérieures de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale

Monsieur A. LIÉNARD
Ministre du Développement technologique et de l'Emploi de l'Exécutif régional wallon

Monsieur M. LEBRUN
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales de l'Exécutif de la Communauté française

Monsieur B. GENTGES
Ministre de l'Enseignement, de la Formation, de l'Animation culturelle, des Médias, de la Jeunesse et de la Recherche scientifique de l'Exécutif de la Communauté germanophone

Monsieur D. GOSUIN
Ministre du Logement, de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Politique de l'eau de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale

Monsieur G. MATHOT
Ministre des Affaires intérieures de l'Exécutif régional wallon

Monsieur É. DI RUPO
Ministre de l'Éducation de l'Exécutif de la Communauté française

Monsieur K.H. LAMBERTZ
Ministre des Médias, des Affaires sociales et de la Reconversion des adultes de l'Exécutif de la Communauté germanophone.

Monsieur R. GRIJP
Ministre de l'Économie de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale

Monsieur A. BAUDSON
Ministre des Transports de l'Exécutif régional wallon

Madame M. DE GALAN
Ministre des Affaires sociales et de la Santé de l'Exécutif de la Communauté française

Monsieur J.-L. THYS

Ministre des Travaux publics, des Communications et de la Rénovation des sites d'activités économiques désaffectés de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale

Monsieur J.-P. GRAFÉ

Ministre des Travaux publics de l'Exécutif régional wallon

Monsieur R. COLLIGNON

Ministre de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Budget de l'Exécutif régional wallon

Monsieur G. LUTGEN

Ministre de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture de l'Exécutif régional wallon

Monsieur E. DERYCKE

Secrétaire d'État à la Coopération au développement

Monsieur D. VAN EYLL

Secrétaire d'État adjoint au Ministre du Logement, de l'Environnement, de la Conservation de la nature et de la Politique de l'eau de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale

Baron KRONACKER P.

Ministre d'État

Monsieur O. VANAUDENHOVE

Ministre d'État

Monsieur P. VANDEN BOEYNANTS

Ministre d'État

Monsieur Fr. GROOTJANS

Ministre d'État

Monsieur R. HENRION

Ministre d'État

Monsieur E. LEEMANS

Ministre d'État

Monsieur J. DEFRAIGNE

Ministre d'État

Monsieur M. TOUSSAINT

Ministre d'État

Monsieur A. CALIFICE

Ministre d'État

Madame A. SPAAK

Ministre d'État

Monsieur W. DE CLERCQ
Ministre d'État

Monsieur W. MARTENS
Ministre d'État

Monsieur L. TINDEMANS
Ministre d'État

Monsieur R. VAN ELSLANDE
Ministre d'État

Monsieur Ph. BUSQUIN
Ministre d'État

Monsieur J. GOL
Ministre d'État

Monsieur A. GILSON
Ministre d'État

Madame P. D'HONDT-VAN OPDENBOSCH
Ministre d'État

Madame I. PÉTRY
Ministre d'État

Son Excellence Monsieur C. BARCIA
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Représentant permanent de l'Espagne auprès des Communautés européennes

Son Excellence Monsieur Fr. SCHEER
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes

Son Excellence Monsieur J.J. KASEL
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Représentant permanent du Luxembourg auprès des Communautés européennes

Son Excellence Monsieur J. PAULOIRO das NEVES
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Représentant permanent du Portugal auprès des Communautés européennes

Son Excellence Monsieur J. KERR, C.M.G.
Ambassadeur
Représentant permanent du Royaume-Uni auprès des Communautés européennes

Son Excellence Monsieur J. KULAKOWSKI
Ambassadeur de Pologne auprès des Communautés européennes

Son Excellence Monsieur P. de SCHOUTHEETE de TERVARENT
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Représentant permanent de la Belgique auprès des Communautés
européennes

Monsieur P. TAPIE
Premier président du Conseil d'État

Monsieur M. DUMONT
Auditeur général du Conseil d'État

Monsieur J. VAN de VELDE
Premier président de la Cour des comptes

Lieutenant-général J. CHARLIER
Chef d'état-major général

Général-major J. DASSY
Commandant la Circonscription militaire pour la Région wallonne

Monsieur A. MOUREAU
Premier président de la Cour d'appel de Liège

Monsieur P. GUERITTE
Premier président de la Cour d'appel de Mons

Monsieur P. VAN de WALLE
Premier président de la Cour d'appel de Bruxelles

Monsieur F. DEMET
Premier président de la Cour du travail de Liège

Monsieur J. GILLAIN
Premier président de la Cour du travail de Mons

Monsieur L. GIET
Procureur général près la Cour d'appel de Liège

Monsieur G. DEMANET
Procureur général près la Cour d'appel de Mons

Monsieur A. VAN OUDENHOVE
Procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles

Baron DIDISHEIM M.
Chef de cabinet honoraire de Son Altesse Royale le prince Albert

Monsieur P. BOLLAND
Gouverneur de la Province de Liège

Monsieur J. PLANCHARD
Gouverneur de la Province de Luxembourg

Monsieur M. TROMONT
Gouverneur de la Province de Hainaut

Monsieur E. WAUTHY
Gouverneur de la Province de Namur

Monsieur A. DEGROEVE
Gouverneur de la Province de Brabant

Monsieur G. GEORGES
Président du Conseil provincial de Liège

Colonel G. HOUBAILLE
Commandant militaire de la Province de Liège

Colonel de gendarmerie J.-M. WIGNY
Commandant militaire de la Région Liège-Luxembourg

Colonel de gendarmerie J. COIBION
Commandant du Groupe territorial de la Province de Liège

Monseigneur A. HOUSSIAU
Évêque de Liège

Monsieur R. VAN GEEN
Président du Conseil national de la politique scientifique

Monsieur J. LEDUC
Président de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts
de Belgique

Monsieur J.-G. LINZE
Directeur de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de
Belgique

Monsieur A. GOVAERTS
Président de l'Académie royale de médecine de Belgique

Madame P. BOELENS-BOUVIER
Président de l'Académie royale des sciences d'outre-mer

Monsieur R. BOURSEAU
Président du Tribunal de première instance de Liège

Monsieur M. THOMAS
Président du Tribunal du travail de Liège

Monsieur J. GOFFIN
Président du Tribunal de commerce de Liège

Madame A. BOURGUIGNONT
Procureur du roi près le Tribunal de première instance de Liège

Monsieur R. FONTAINE
Auditeur du travail de Liège

Monsieur G. BOXUS
Auditeur militaire de Liège

Monsieur H. SCHLITZ
Bourgmestre de Liège

Monsieur le Grand rabbin A. GUIGUI
Attaché au Consistoire central israélite

Monsieur P. GROLLET
Coprésident du Centre d'action laïque de Belgique

Monsieur G. BECKER
Président du Centre d'action laïque de la Province de Liège

Monsieur le Député A. DAMSEAUX
Ancien ministre

Monsieur le Sénateur Ph. MONFILS
Ancien ministre

Monsieur le Député A. DUQUESNE
Ancien ministre

Monsieur le Député Y. YLIEFF
Ancien ministre

Monsieur le Député A. VAN der BIEST
Ancien ministre

Madame le Député A.-M. LIZIN
Ancien secrétaire d'État

Madame P. CAHAY-ANDRÉ
Sénateur

Monsieur M. DAERDEN
Sénateur



Monsieur J. DARAS
Sénateur

Monsieur Y. de SENY
Sénateur

Monsieur M. DIGHNEEF
Sénateur

Monsieur G. DUFOUR
Sénateur

Monsieur A. EVERS
Sénateur

Monsieur G. FLAGOTHIER
Sénateur

Monsieur M. FORET
Sénateur

Monsieur A. GROSJEAN
Sénateur

Monsieur J.-M. HAPPART
Sénateur

Monsieur H. HASQUIN
Sénateur

Monsieur G. HOFMAN
Sénateur

Monsieur J. HOUSSA
Sénateur

Monsieur H. MOUTON
Sénateur

Monsieur P. WINTGENS
Sénateur

Monsieur Ph. CHARLIER
Député

Madame J. DELRUELLE
Député

Monsieur Th. DETIENNE
Député

Monsieur A. GEHLEN
Député

Monsieur P. HAZETTE
Député

Monsieur Gh. HIANCE
Député

Monsieur Ch. JANSSENS
Député

Monsieur J.-M. LÉONARD
Député



Monsieur Ch. MINET
Député

Monsieur J. MORAEL
Député

Monsieur J. NAMOTTE
Député

Monsieur G. SÉNÉCA
Député

Monsieur J.-M. SEVERIN
Député

Monsieur R. THISSEN
Député

Madame A. ANDRÉ-LÉONARD
Membre du Parlement européen

Monsieur Cl. DESAMA
Membre du Parlement européen

Monsieur G. DEPREZ
Membre du Parlement européen

Madame R. DURY
Membre du Parlement européen

Madame B. ERNST de la GRAETE
Membre du Parlement européen

Monsieur E. GLINNE
Membre du Parlement européen

Monsieur F. HERMAN
Membre du Parlement européen

Monsieur A. BAEYENS
Secrétaire général du Ministère des Affaires économiques

Monsieur A. VAN de VOORDE
Secrétaire général du Ministère des Finances

Monsieur E. BEYENS
Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur et de la Fonction publique

Monsieur Cl. CROHAIN
Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture

Monsieur E. FRENCKEN
Secrétaire général du Ministère de la Justice

Monsieur F. ROELANTS

Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au développement

Monsieur D. VAN DAELE

Secrétaire général du Ministère de la Santé publique et de l'Environnement

Monsieur E. DELOOF

Secrétaire général du Ministère de la Prévoyance sociale

Monsieur A.-M. HERMANUS

Secrétaire général du Ministère de la Communauté française

Monsieur F. HAMBYE

Secrétaire général du Ministère wallon de l'Équipement et du Transport

Monsieur C. HELLEBRANDT

Secrétaire général du Ministère de la Communauté germanophone

Monsieur J. MAGY

Secrétaire général du Ministère de l'Enseignement, de la Recherche et de la Formation de la Communauté française

Monsieur J. DOOMS

Administrateur général à la Direction générale de l'organisation des études, de l'enseignement de promotion sociale et des bâtiments scolaires de la Communauté française - Ministère de l'Enseignement, de la Recherche et de la Formation de la Communauté française

Monsieur R. DEHAYBE

Commissaire général aux Relations internationales de la Communauté française

Monsieur A. KRUPA

Député permanent

Monsieur P. WATHELET

Député permanent

Monsieur G. GÉRARD

Député permanent

Monsieur J. MOXHET

Député permanent

Monsieur G. PIRE

Député permanent

Monsieur H. FLÉRON

Député permanent

Monsieur A. HADESTAINE

Greffier provincial de Liège

Chevalier BOURSEAUX A.
Président de la Fondation roi Baudouin

Baron de LANDSHEERE G.
Président de la Fondation universitaire

Monsieur P. LEVAUX
Secrétaire général du Fonds national de la recherche scientifique

Madame M.-J. SIMOEN
Secrétaire général du Fonds national de la recherche scientifique

Monsieur J. VAN KEYMEULEN
Directeur de l'Institut pour l'encouragement de la recherche scientifique
dans l'industrie et l'agriculture

Monsieur H. BROUHON
Bourgmestre de Bruxelles

Monsieur A. PHILIPPART
Directeur général de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
- Ministère de l'Éducation, de la Recherche et de la Formation de la
Communauté française

Madame A.-M. STRAUS
Directeur général des technologies et de la recherche au Ministère de la
Région wallonne

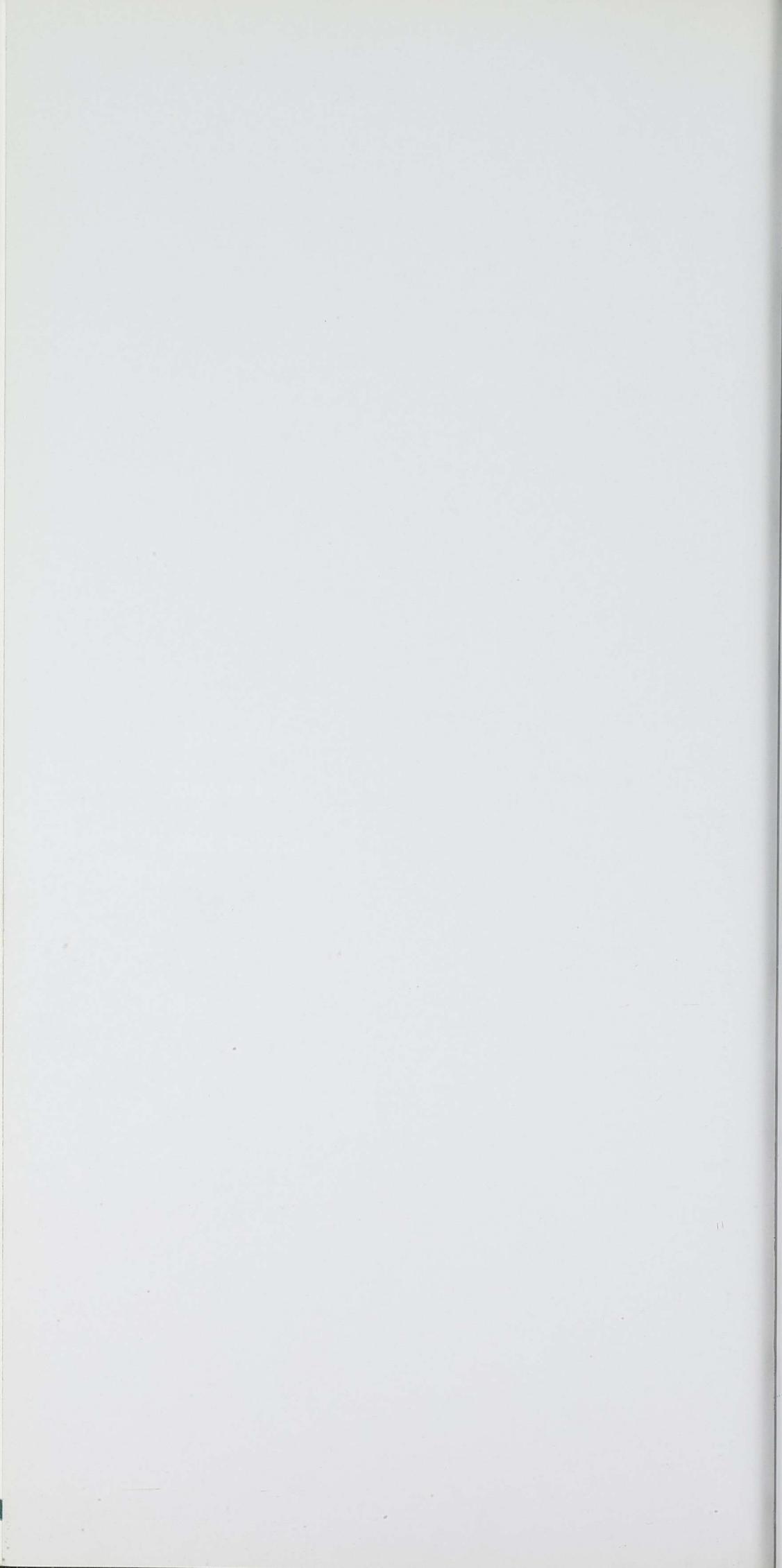
Baron de SCOVILLE A.
Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine de Belgique

Baron ROBERTS-JONES Ph.
Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, des lettres et des
beaux-arts de Belgique

Monsieur J. TORDEUR
Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de langue et de littérature
françaises de Belgique

Monsieur J.-J. SYMOENS
Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences d'outre-mer

**PROGRAMME
DE LA SÉANCE
ACADÉMIQUE**



EN PRÉSENCE DE SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE ALBERT

Entrée du cortège accompagnée par la Chorale universitaire de Liège,
direction: Carlo Hommel

Greeting Prelude d'Igor Stravinsky par l'Orchestre des élèves du
Conservatoire Royal de Musique de Liège, direction: Henri Pousseur

Discours d'accueil par le Recteur Arthur Bodson

Brève présentation et remise des insignes aux Docteurs *honoris causa*
proposés par les Facultés

Allocution du Docteur *honoris causa* Jean Delumeau au nom de la
promotion des Docteurs *honoris causa* proposés par les Facultés

Création de l'*Hymne de l'Université de Liège en son 175^e anniversaire* par
la Chorale universitaire et l'Orchestre des élèves du Conservatoire Royal de
Musique de Liège, direction: Henri Pousseur

Présentation et remise des insignes par le Recteur aux Docteurs *honoris*
causa proposés par l'Université

Allocutions des Docteurs *honoris causa* Gaston Thorn et Jean Gandois

Discours du Recteur

Pendant la sortie *Gaudeamus Igitur* par la Chorale universitaire de Liège
accompagnée par l'Orchestre des élèves du Conservatoire Royal de Musique
de Liège, direction: Carlo Hommel.



DOCTEURS

HONORIS CAUSA

SUR PROPOSITION

DES FACULTÉS:

Philosophie et Lettres

Psychologie et Sciences
de l'Education

Droit et Ecole liégeoise
de Criminologie

Jean Constant

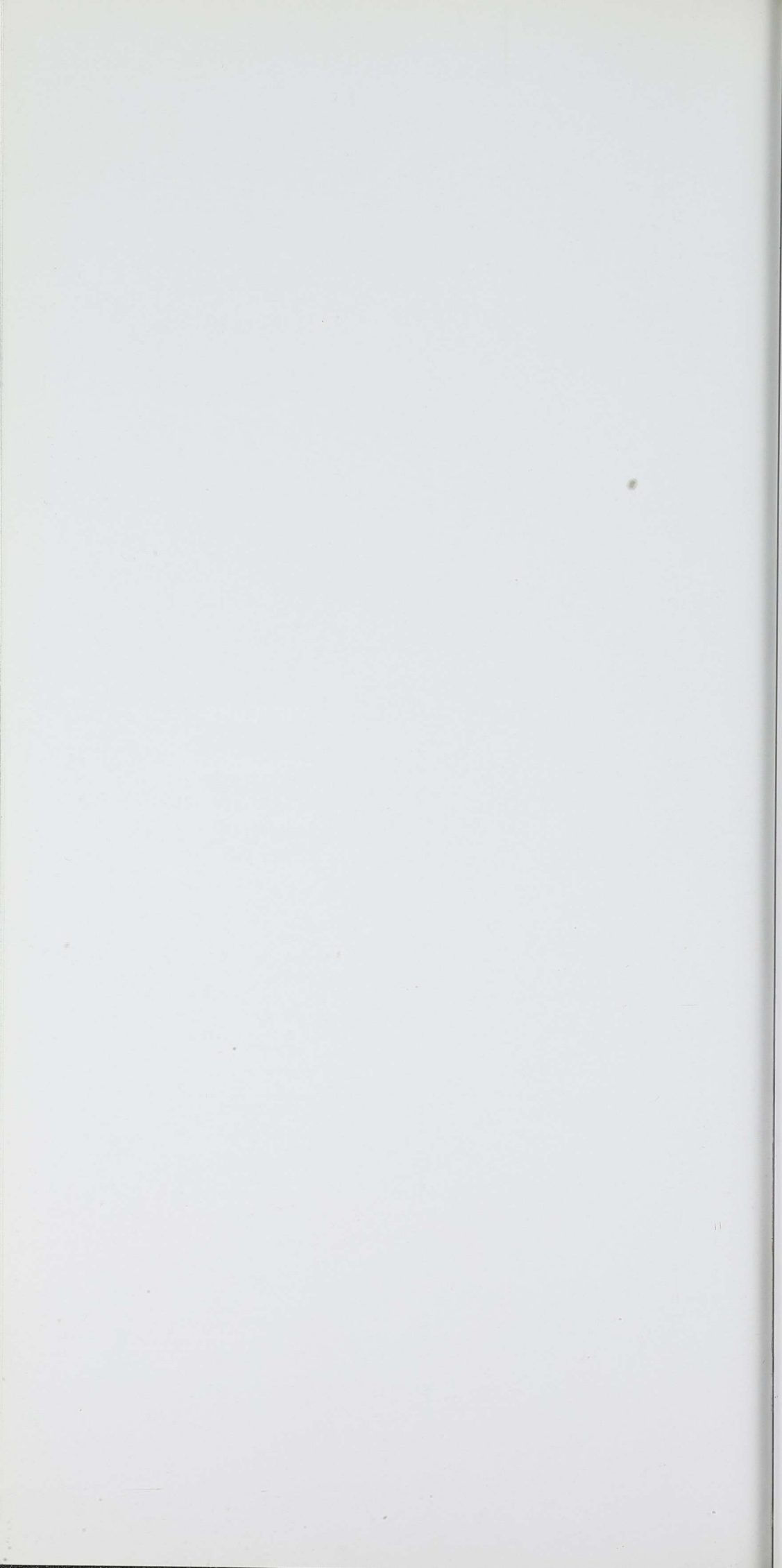
Economie, Gestion et
Sciences sociales

Sciences

Médecine

Sciences appliquées

Médecine vétérinaire



YVES COHEN

N

LA FACULTÉ
DE
PHILOSOPHIE
ET LETTRES

LA FACILITE

DE

REUSSIR

EN AFFAIRES

Yves COPPENS

OK Né le 9 août 1934, à Vannes, Yves Coppens a fait ses études à la Faculté des sciences géologiques et botaniques de l'Université de Rennes, puis à l'Université de Paris-Sorbonne, en paléontologie. D'abord chargé de recherches au CNRS, il fut ensuite nommé professeur d'anthropologie au Muséum national d'histoire naturelle à Paris. Il est actuellement professeur au Collège de France et directeur du Musée de l'homme à Paris.

Sa formation est à la fois celle d'un préhistorien et d'un paléontologue, comme le montrent les recherches qu'il a effectuées sur le terrain ainsi que les analyses et les synthèses qu'il en a tirées par la suite. Ses principaux travaux ont porté sur l'origine de l'homme et sur le processus de sa spécialisation à partir de la branche des pongidés fossiles. Les nombreuses missions africaines qu'il a mises sur pied ont apporté une documentation très abondante qui a bouleversé radicalement les idées émises jusque-là sur l'origine de notre espèce : restes humains fossiles, outillages façonnés, reconstitutions environnementales.

Autant le comportement de nos plus anciens représentants que leur filiation biologique furent ainsi amplement précisés. Ces missions furent à l'origine, par exemple, de la découverte d'un célèbre pré-australopithèque, habituellement dénommé « Lucy », spécimen le plus ancien aussi complètement conservé (environ trois millions d'années). La filiation de notre espèce à partir des primates fossiles a pu être ainsi reconstituée depuis six à sept millions d'années. L'hypothèse fut alors émise d'une adaptation par la bipédie aux nouvelles conditions environnementales, ce mode de locomotion permettant l'usage de la main et ensuite le développement de l'esprit.

En outre, Yves Coppens a produit une œuvre importante, riche d'idées et de réflexions, sur les processus évolutifs de la branche humaine survenus en Afrique orientale. Ses visions théoriques, souvent audacieuses, ont été maintes fois confirmées dans la suite par les faits. Par exemple, la coexistence de diverses formes d'hominidés fossiles et de leurs aptitudes au façonnement d'outils amorce l'enchaînement des traditions comportementales désormais non biologiques. Cette « émergence » culturelle est un des processus expliquant le succès d'une des formes de fossiles qui conduira à l'homme moderne par un nouveau type de sélection, lié cette fois aux aptitudes à la réflexion.

Cette masse documentaire fut récemment synthétisée dans divers ouvrages conçus pour un large public. Ils témoignent d'une autre préoccupation chère à Yves Coppens, celle à la fois de diffuser et de comprendre la complexité paléontologique, mais aussi de faire partager les considérations philosophiques qui en découlent (*Le singe, l'Afrique et l'homme*, Fayard).

Erudit autant dans les sciences de la Nature que dans les sciences de l'Homme, Yves Coppens est aussi un esprit brillant et un réel humaniste.

Marcel OTTE

Jean DELUMEAU

OK N é à Nantes en 1923, ancien élève de l'École normale supérieure et de l'École française de Rome, Jean Delumeau est membre de l'Institut de France et enseigne l'histoire des mentalités religieuses de l'Occident moderne au Collège de France.

Nombre de ses vingt-cinq ouvrages ont fait l'objet de plusieurs éditions et traductions en diverses langues européennes et en japonais. Par la richesse des informations qu'elle réunit et par l'originalité des perspectives qu'elle trace, cette œuvre imposante fera date. A partir d'un épïcêtre qu'est le temps de la Renaissance et de la Réforme, elle éclaire d'un jour nouveau les permanences autant que les fractures et les recompositions d'une Europe moderne qui, du XIII^e au XVIII^e siècle, n'en finit pas de naître.

M. Delumeau s'est d'abord illustré comme historien de la Renaissance. Sa thèse sur *La vie économique et sociale à Rome dans la seconde moitié du XVI^e siècle* forme une des assises de sa brillante synthèse sur *La civilisation de la Renaissance* (1967). Contre les simplifications habituelles, il met en lumière la complexité, les ambiguïtés, les contradictions de cette époque décisive de turbulence et de paradoxes, qui a transformé la chrétienté médiévale en Europe des Etats, partie à la conquête du monde, risquant la révision de ses valeurs et l'invention de références. Les premiers pas d'une nouvelle rationalité côtoient la fascination de la folie; l'enthousiasme, le sens de l'humain, le goût de la vie terrestre se mêlent à la perception tragique de la condition humaine, aux terreurs millénaristes, à l'angoisse, à la violence.

C'est ensuite dans l'histoire difficile, mais essentielle, des sentiments, où il est le premier à s'être résolument engagé, que M. Delumeau a acquis sa prestigieuse autorité, par une série de maîtres-ouvrages. Le premier analyse *La peur en Occident, XIV^e - XVII^e siècles* (1978), que l'abondance des fléaux qui s'abattent sur une population démunie suffirait à expliquer (*Les malheurs des temps*, 1987). La pastorale a exploité ces dispositions à la panique et a culpabilisé les fidèles dans l'espoir de les christianiser enfin (*La mort des Pays de Cocagne*, 1976; *Le péché et la peur, XIII^e-XVIII^e siècles*, 1983). Cette pastorale de la peur comportait cependant ses correctifs (*Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, 1989; *L'aveu et le pardon*, 1990). Le second volet du diptyque répond dialectiquement au premier. Il se prolonge par de nouvelles enquêtes sur les rêves de bonheur de l'humanité (*Une histoire du paradis*, 1992).

Enfin, avec une immense érudition qui soutient des hypothèses audacieuses, Jean Delumeau a complètement renouvelé la question capitale et infiniment compliquée de la christianisation et de la déchristianisation de l'Europe occidentale. *Naissance et affirmation de la Réforme* (1965), *Le catholicisme entre Luther et Voltaire* (1971), *Un chemin d'histoire. Chétienté et christianisation* (1980), ont à leur tour ponctué un puissant mouvement de pensée et de recherche.

Au terme de ce parcours, Jean Delumeau a écarté bien des idées reçues. S'il a traversé sans illusion un passé si terrible, il en a écrit l'histoire avec assez de pénétration et de sympathie pour conserver une foi robuste dans l'avenir de l'homme. C'est, nous dit-il, *Ce que je crois* (1985).

Jean-Pierre MASSAUT

Benjamin S. BLOOM

LA FACULTÉ
DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES
DE L'ÉDUCATION

THE GENERAL

The general is a very important part of the system. It is the foundation upon which the entire structure is built. Without a strong general, the system would be unstable and prone to collapse.

In order to ensure the stability of the system, it is necessary to have a clear and concise general. This general should be able to encompass all the aspects of the system and provide a solid foundation for the rest of the structure.

The general is also a key element in the design of the system. It is the central point around which all other elements are organized. A well-designed general will make the system easy to understand and use.

Finally, the general is a critical component in the implementation of the system. It is the first step in the process of building the system and sets the tone for the rest of the project. A strong general will lead to a successful implementation.

In conclusion, the general is a vital part of the system. It is the foundation, the design, and the implementation. Without a strong general, the system would be incomplete and ineffective.

Benjamin S. BLOOM

OK **N**é en 1913, Benjamin S. Bloom est professeur émérite et titulaire de la Chaire Charles H. Swift accordée pour services exceptionnels à l'Université de Chicago; il est aussi professeur de sciences de l'éducation à North Western University.

Le professeur Bloom est l'un des membres fondateurs de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (I.E.A.) et a servi de consultant pour les problèmes d'évaluation et de construction du *curriculum* dans le monde entier. Il est pro-président de l'American Educational Research Association (A.E.R.A.).

B.S. Bloom a enseigné dans de nombreuses universités étrangères. Il a été conseiller de plusieurs gouvernements. Il est titulaire de nombreuses distinctions scientifiques: membre de l'Académie nationale des sciences de l'éducation des Etats-Unis, titulaire du prix John Dewey, de la médaille de l'Université de Columbia pour services exceptionnels rendus à l'éducation, de la médaille Thorndike attribuée par l'Association de psychologie des Etats-Unis, docteur *honoris causa* de l'Université de Rutgers.

Sa célébrité est d'abord due à la publication, en 1956, de la première taxonomie, relevant du domaine cognitif, des objectifs de l'éducation. Cette première classification a été suivie d'une seconde relative au domaine affectif (1964) et d'une troisième relative au domaine psychomoteur (1967). En 1964, il a aussi publié *Stabilité et changement dans les caractéristiques d'un individu*. Partant d'une documentation considérable, Bloom montre, dans cette étude, qu'au moment de la naissance, l'intelligence de l'homme n'est pas déterminée. L'hérédité semble fixer simplement une zone de possibilités d'une étendue souvent considérable. Ce sont les expériences éducatives ou autres, vécues par l'enfant, qui vont plus ou moins valoriser ce capital de départ.

Dans son célèbre ouvrage *Caractéristiques individuelles et apprentissages scolaires*, l'auteur a montré qu'en tenant compte des expériences passées de chaque élève et en organisant un enseignement mieux adapté, permettant à l'étudiant de surmonter les difficultés d'apprentissage dès qu'elles se produisent, on peut créer une situation scolaire où l'échec devient exceptionnel. Les élèves y atteignent un niveau de développement intellectuel et affectif considérablement plus élevé que par le passé.

Ce ne sont là que quelques titres, parmi bien d'autres, auxquels il faut ajouter plus d'une centaine d'articles importants. On ne peut manquer de citer encore le *Handbook on Formative and Summative Evaluation of Student Learning* dont il a assuré la coordination, et son ouvrage *Developing Talent in Young People*.

Le professeur Bloom a déjà rendu plusieurs visites à notre Université. La première fois, — ce fut le 8 juin 1979 —, il fit une conférence fort remarquée sur les «variables changeables», à l'occasion du 50ème anniversaire de l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Liège.

Dieudonné LECLERCQ

Paul WATZLAWICK

✧ **N**é en Autriche en 1921, Paul Watzlawick est docteur en philosophie (Venise, 1949); il s'est spécialisé en logique et philosophie du langage et s'est formé à la psychanalyse (Zurich) qu'il a d'abord enseignée à l'Université Nationale de Salvador. Depuis 1960, il travaille au Mental Research Institute, à Palo Alto.

En 1967 paraît l'ouvrage fondamental, et depuis universellement traduit: *Pragmatics of Human Communication. A Study of Interactional Patterns, Pathologies and Paradoxes*. Ecrit avec la collaboration de D. Jackson et J. Beavin, cet ouvrage fonde la «pragmatique de la communication»; ses axiomes, notamment le fameux «on ne peut pas ne pas communiquer», sont entrés dans le langage commun des sciences humaines. Cadre de référence fondé sur la théorie des systèmes, cette «logique de la communication» élucide nombre de notions et pratiques jusqu'alors floues telles l'homéostasie familiale, la double contrainte de Gregory Bateson, les prescriptions du symptôme, etc. Centrée sur la relation dyadique, interpersonnelle, mais non intragroupale, elle initie le modèle moderne, «orchestral», de la communication humaine.

Ultérieurement, Watzlawick s'est soucié de développer l'efficacité des consultations psychologiques en «thérapies brèves». Préoccupé d'analyser les techniques à la base des réussites thérapeutiques «intuitives», non explicitées jusque-là, de cliniciens tels Jackson et Erickson, il publie, avec Weakland et Fish, *Change. Principles of Problem Formation and Problem Resolution*, analyse des modes de fonctionnement psychotérapeutiques, qu'il développera ultérieurement dans *The Language of Change*. Opposant le «changement 1» (modifications à l'intérieur d'un système) au «changement 2» (transformation d'un système), il préconise la pratique du «re-cadrage» de la situation, utilisant le paradoxe à partir du langage de patient afin de modifier la nature même de la situation, l'intervention étant fondée sur l'examen des tentatives de solution. Se détachant de l'approche clinique orthodoxe qui reste monadique (ce qui se passe à l'intérieur du sujet), le modèle systémique ne se soucie pas de faire prendre conscience au client des origines profondes de ses problèmes (le pourquoi), mais veut le changer par une modification de la situation interactionnelle (le comment).

Dans *How Real is Real? Communication, Disinformation, Confusion*, Watzlawick met l'accent sur l'organisation de l'expérience humaine, la construction sociale de la réalité. Son souci devient épistémologique, dans la perspective d'élaborer une métacommunication. D'une théorie générale de la communication, il aboutit à une théorie générale de la psychothérapie.

Les ouvrages de Watzlawick, écrits en un style accessible et percutant, ont eu une influence considérable en psychothérapie. Actuellement, outre les méthodes d'action psychologique dynamiques, comportementales, humanistes, le cursus de formation de tout psychologue clinicien inclut l'approche «systémique». Au-delà de la thérapie familiale, les concepts et pratiques développés par Watzlawick ont atteint les milieux du service social, de l'éducation, des relations publiques, des interventions groupales et organisationnelles et, d'une façon générale, tous les secteurs de l'action humaine et sociale.

Pierre DE VISSCHER

LA FACULTÉ
DE DROIT ET
L'ÉCOLE LIÉGEOISE
DE CRIMINOLOGIE
JEAN CONSTANT

THE SOUTH AFRICAN

The South African is a weekly newspaper published in Cape Town, South Africa. It is one of the oldest newspapers in the country, having been founded in 1845. The paper is known for its editorial independence and its focus on news and opinion from a South African perspective. It covers a wide range of topics, including politics, economics, and social issues. The paper is published in English and is widely read throughout the country.

The South African is a weekly newspaper published in Cape Town, South Africa. It is one of the oldest newspapers in the country, having been founded in 1845. The paper is known for its editorial independence and its focus on news and opinion from a South African perspective. It covers a wide range of topics, including politics, economics, and social issues. The paper is published in English and is widely read throughout the country.

The South African is a weekly newspaper published in Cape Town, South Africa. It is one of the oldest newspapers in the country, having been founded in 1845. The paper is known for its editorial independence and its focus on news and opinion from a South African perspective. It covers a wide range of topics, including politics, economics, and social issues. The paper is published in English and is widely read throughout the country.

Jean-Denis BREDIN

Carrière brillante et variée s'il en fut, telle est celle de Jean-Denis Bredin.

Parlons du juriste d'abord, puisqu'il est présenté par la Faculté de droit. Né le 17 mai 1929, à Paris, le collègue que nous honorons obtient en 1950 le double titre de docteur en droit et de licencié ès lettres. Prêtant serment d'avocat dès cette année, il va néanmoins continuer à courtiser l'Université; et avec quel panache! Reçu premier à l'agrégation de droit privé en 1957, il sera successivement nommé professeur à Rennes, à Lille, puis à la prestigieuse Université de Paris I, en 1969, charge qu'il exerce encore actuellement, parmi d'autres.

Ses publications sont nombreuses; elles ont marqué le monde de la francophonie juridique et le marqueront encore. En témoigne notamment la préparation de la nouvelle édition du *Traité de droit commercial international* dont la première version fut publiée en 1959 en collaboration avec le doyen Y. Loussouarn.

Quasi sentimentalement, parce que cela nous est très cher, citons aussi les *Chroniques de jurisprudence sur le droit des biens*, qu'il écrivit de 1967 à 1974 dans la plus prestigieuse revue française de droit privé: la *Revue trimestrielle de droit civil*. Sur ce point très précis, il nous a personnellement marqué pour la vie. Parmi ses autres publications strictement juridiques, citons encore ses *Remarques sur la doctrine*, dans *Mélanges offerts à P. Hebraud*, Université des sciences sociales de Toulouse, ses nombreuses contributions, non seulement à la *Revue trimestrielle de droit civil*, mais aussi à la *Revue critique de droit international privé*, au *Journal de droit international*, à la *Revue Dalloz*, à la *Semaine juridique* et à la *Revue de l'arbitrage*.

Homme de science, Jean-Denis Bredin est aussi un homme d'action. Sa modestie nous oblige à taire toutes les fonctions qu'il occupa dans le monde politique français. Retenons cependant qu'il œuvra dans le domaine de l'audio-visuel et qu'il eut, par certains écrits, l'occasion de jeter un regard lucide sur ses contemporains. On relira par exemple *La république de Monsieur Pompidou* (Julliard, 1974) et *Les Français au pouvoir* (Grasset, 1977).

L'homme que nous honorons a la tête bien faite, le souci de la recherche bien conçue, l'amour du droit, de l'histoire et, à ses moments perdus (mais pas perdus pour tous), celui du romanesque. On en jugera à l'énoncé de quelques-uns de ses ouvrages: *Joseph Caillaux* (Hachette, 1980); *L'Affaire* (Dreyfus évidemment) (Julliard, 1983); *Sièges* (de Fallois, 1988); *Un coupable* (Gallimard, 1985); *L'absence* (Gallimard, 1986); *Un enfant sage* (Gallimard, 1990); *(Battements de cœur)* (Fayard, 1991).

Président du Conseil d'administration de la Bibliothèque nationale de 1982 à 1986 et président de la Commission administrative de l'Institut de France en 1992, un homme de cette trempe, que la Faculté de Liège ne pouvait ne point mettre en évidence, ne pouvait pas davantage être ignoré de ses concitoyens. Jean-Denis Bredin a été élu à l'Académie française en 1989. Il occupe désormais le fauteuil de quelqu'un qui est cher à tous les Belges, pour des raisons qu'il serait risible de préciser: Marguerite Yourcenar.

Jacques HANSENNE

Claude CHAMPAUD

Claude Champaud, né en 1929, professeur titulaire de la chaire de droit commercial à la Faculté des sciences juridiques de l'Université de Rennes, a participé activement, depuis plus de trente ans, aux séminaires organisés par la Commission droit et vie des affaires de notre Faculté de droit. Le titre de docteur *honoris causa* consacre l'apport inestimable de cet éminent savant au progrès de la science juridique et exprime notre reconnaissance pour l'intérêt personnel qu'il a sans cesse manifesté à l'égard des praticiens du droit, les juristes d'entreprise en particulier.

Hommage lui est aussi rendu pour sa créativité. N'a-t-il pas, en effet, rénové certains chapitres fondamentaux du droit applicable à la vie des affaires? Citons sa conception originale du droit de l'entreprise et de la personnalité juridique, l'étude des modes de concentration des entreprises, l'analyse des groupes de sociétés, la régulation de concurrence au sein du Marché unique ainsi que ses réflexions sur la définition du droit économique et les relations entre les différentes disciplines juridiques.

Sa thèse sur *Le pouvoir de concentration de la société par actions*, publiée en 1962 (Bibliothèque de droit commercial, Sirey, Paris), est un ouvrage de base qui nourrit toujours les recherches de la doctrine contemporaine. Rééditée à plusieurs reprises et tout récemment en 1991, l'analyse de notre collègue du *Droit des affaires* (coll. «Que sais-je?», P.U.F.) constitue une synthèse magistrale des évolutions essentielles du droit privé et du droit public. Ses études sur l'entreprise personnelle à responsabilité limitée notamment, ont inspiré les travaux législatifs tant en France qu'à l'étranger.

Personnalité dynamique, Claude Champaud a assumé d'importantes responsabilités dans l'organisation universitaire de son pays, en qualité de président de l'Université de Rennes et de directeur général de l'Institut de gestion de cette Université, ainsi que dans le monde administratif et judiciaire français en tant que président du Comité économique et social de Bretagne et conseiller d'Etat.

Son rayonnement ne se limite pas à la science juridique moderne et à ses applications. Esprit constamment en éveil, le professeur Champaud n'est jamais resté insensible aux problèmes de société et spécialement à l'avenir d'une magnifique région à laquelle il est très attaché, la Bretagne.

Après avoir répondu si souvent à nos offres de collaboration, Claude Champaud est devenu au fil du temps un ami très cher. Entre la Bretagne et nos Ardennes belges se sont établies, grâce à lui, des affinités privilégiées, depuis les premiers contacts avec son maître, le regretté doyen René Houin, et la pléiade de juristes qui ont été ses disciples. De telles relations autorisent bien des espoirs pour les générations futures d'étudiants et de chercheurs.

Claude Champaud mérite à plus d'un titre l'admiration de la Communauté universitaire liégeoise.

Léon DABIN

Mireille DELMAS-MARTY

OK Née en 1941, Madame Mireille Delmas-Marty est professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), après avoir été assistante à la Faculté de droit de Paris, maître de conférence agrégée, puis professeur à l'Université de Lille II et professeur à l'Université de Paris XI.

Le professeur Delmas-Marty est spécialisée en droit pénal des affaires. Elle est reconnue internationalement en informatique juridique, théorie du droit et prospective en politique criminelle.

Madame Delmas-Marty est rédacteur en chef de la principale revue française de droit criminel, *La revue de science criminelle et de droit pénal comparé*. Elle est co-directeur de la brillante collection d'ouvrages « Les voies du droit » aux Presses Universitaires de France.

Madame Delmas-Marty a été directeur de l'Institut de criminologie de Lille de 1971 à 1977 et responsable scientifique de trois conventions de recherche, entre le Ministère de la Justice et cet Institut, puis entre le Ministère et la Faculté de droit de Sceaux, conventions portant sur la criminalité des affaires et le Marché Commun (publication d'un ouvrage collectif *Economica*, 1982).

Elle a été également co-directeur avec le professeur Tiedmann (Université de Fribourg-en-Brisgau) d'une recherche franco-allemande sur le droit pénal, la criminalité et les mutinationales qui a fait l'objet d'une publication en français, en allemand et en espagnol.

Elle est également co-directeur de la Section des sciences criminelles de l'Institut de droit comparé depuis 1984, où elle a traité différents thèmes de recherche : place et rôle de la peine privative de liberté dans le système pénal ; diversification des réponses au phénomène criminel (les sanctions alternatives à la sanction pénale) ; contribution au droit comparé à la « mise en compatibilité » des systèmes de sanctions (les méthodes d'interprétation de la Convention européenne des droits de l'homme par les instances européennes).

Elle a été chargée d'orienter les grandes réformes récentes du droit pénal et de la procédure pénale en France en sa qualité de présidente de la commission « Justice pénale et droits de l'homme ». Les rapports de cette commission ont été publiés par la documentation française en 1991.

Madame Delmas-Marty a publié de très nombreux ouvrages et articles dont il serait trop long de donner une liste même partielle. Signalons toutefois le très bel essai *Le flou du droit* paru aux Presses Universitaires de France en 1986, et *Les grands systèmes de politique criminelle* paru également dans la collection « Thémis » de la même maison d'éditions en 1992, sans oublier son *Traité de droit pénal des affaires* qui est l'ouvrage de référence en la matière.

En 1989, Madame Delmas-Marty a été élue membre de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, Classe des lettres.

Michel FRANCHIMONT

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

The history of the United States is a story of growth and change. From the first settlers to the present day, the nation has evolved through various stages of development. The early years were marked by exploration and the establishment of colonies. The American Revolution led to the birth of a new nation, and the subsequent years saw the expansion of territory and the growth of industry.

The American Civil War was a pivotal moment in the nation's history, leading to the abolition of slavery and the strengthening of the federal government. The Reconstruction era followed, a period of rebuilding and reform. The late 19th and early 20th centuries saw the rise of industrialization and the emergence of a new social order.

The 20th century was a time of great change and challenge. The United States emerged as a world superpower, leading the world in the development of nuclear energy and space exploration. The civil rights movement of the 1950s and 1960s sought to end discrimination and achieve equality for all.

The end of the 20th century and the beginning of the 21st century have seen the United States continue to evolve. The nation has faced new challenges, including the rise of terrorism and the global financial crisis. Despite these challenges, the United States remains a nation of hope and opportunity, striving for a better future for all its citizens.

The history of the United States is a testament to the resilience and ingenuity of the American people. It is a story of a nation that has overcome adversity and emerged as a global leader. The future of the United States is bright, and the possibilities are endless.

The United States is a nation of diversity and unity. It is a land of opportunity and freedom, where every citizen has the chance to make their mark on the world. The history of the United States is a story of a nation that has never stopped growing and changing.

The United States is a nation of hope and dreams. It is a land where the American dream is still alive and well. The history of the United States is a story of a nation that has never stopped reaching for the stars.

John D. C. LITTLE

**LA FACULTÉ
D'ÉCONOMIE,
DE GESTION
ET DE
SCIENCES SOCIALES**

LA FACULTÉ
D'ÉTUDIANTS
DE LA
UNIVERSITÉ
DE QUÉBEC

John D.C. LITTLE

ot Né en 1928, John D.C. Little est Institute Professor à la Sloan School of Management du Massachusetts Institute of Technology. Au cours de sa carrière au sein de cette institution, il dirigea successivement les départements de recherche opérationnelle, de science de gestion et de stratégie politique et sociale. Il fut également titulaire de la chaire George Maverick Bunker en science de gestion.

Le nombre et la qualité des contributions de John Little témoignent de sa remarquable créativité, ainsi que de sa volonté de mettre en valeur dans l'entreprise les concepts et méthodes développés. Il associa son nom à la relation $L \propto W$, qui constitue un des fondements de la théorie des files d'attente. Il participa activement au développement de nouveaux algorithmes d'optimisation de type «branch and bound», ainsi qu'à leur mise en œuvre pratique. Une telle productivité ne pouvant passer inaperçue, il fut élu, en 1979, président de l'Opération Research Society of America et, en 1984, président de l'Institute of Management Science. En 1987, il obtint la médaille George E. Kimball pour sa contribution au développement de la recherche opérationnelle.

C'est pourtant dans le domaine du marketing que la créativité de John Little allait particulièrement s'exprimer. Plus que tout autre, il contribua à donner à cette discipline une profonde orientation scientifique. Ses nombreux travaux sur l'optimalité dans la répartition des budgets de communication (le système *Media*, 1969), les modèles de réaction des marchés (le système *Brandaid*, 1975), l'amènèrent naturellement à s'interroger sur le rôle des systèmes intelligents de diagnostic, d'analyse et d'assistance à la décision. Le concept de «decision calculus» qu'il proposa en 1970 dans le système *Adbug*, contribua significativement à l'adoption par de nombreuses entreprises de méthodes plus rigoureuses de suivi et de contrôle de leurs marchés. John Little obtint alors la Charles Coolidge Parlin Award et l'Alpha Kappa Psi Award de l'American Marketing Association. En 1989, la contribution scientifique la plus respectée dans ce domaine devint la John D.C. Little Award, décernée annuellement par l'Institute of Management Science.

Encore fallait-il prouver le bien-fondé de cette évolution scientifique de la gestion. John Little créa donc en 1967 la société Management Decision Systems, qui mit au point le logiciel *Express* et les systèmes d'aide à la décision *Assessor*, *Perceptor* et *Promoter*, qui constituent aujourd'hui autant de références industrielles. Plus de deux cent cinquante personnes contribuèrent au succès international de M.D.S., qui devint une des premières sociétés mondiales dans le domaine de la modélisation mathématique des marchés. Aujourd'hui, en tant qu'administrateur-directeur d'Information Ressources Inc., John Little contribue au développement de technologies nouvelles de traitement de l'information fournie par les scanners.

Un tel succès servant d'exemple, nombreux furent les étudiants au M.I.T., parmi lesquels figurent plusieurs membres de notre Université, qui cherchèrent à suivre les enseignements du professeur Little. Son extrême gentillesse, sa surprenante disponibilité, son sens de l'écoute et sa réelle modestie en firent un maître particulièrement apprécié. C'est aussi à ce titre que notre Faculté est honorée de le recevoir aujourd'hui et de le compter parmi ses amis.

Jean-Marie CHOFFRAY

Louis ROUSSEL

OK

Né en 1921, Louis Roussel, démographe et sociologue, a mené une double carrière de chercheur, à l'Institut national d'études démographiques, et de professeur, à l'Université de Paris V, où il développa les enseignements de démographie et de sociologie de la famille. C'est peut-être en raison de ses longs séjours professionnels en Afrique noire, et de la sensibilité au pluralisme culturel qui en découle, que cet universitaire a souvent cherché à relier l'analyse démographique aux modèles culturels prévalant dans une société. Ses principaux ouvrages, tels que *Le mariage dans la société française*, *La famille après le départ des enfants*, *La famille incertaine*, témoignent tous du souci de comprendre les transformations démographiques, — fécondité, nuptialité, divortialité — à la fois par l'évolution des types de relations sociales et par le rapport des personnes aux institutions. Libéral pessimiste, faisant de la liberté humaine et de la responsabilité qui en découle l'une des plus hautes valeurs humaines, il n'est pas pour autant très confiant dans les effets sociaux de cette liberté: c'est pourquoi il s'interroge souvent, dans ses travaux, sur les formes et l'avenir de la solidarité sociale, sur la possibilité de relier la petite société familiale à la grande société. Il prolonge en cela les interrogations d'un Tocqueville.

Essayiste convaincant, Louis Roussel n'accepte cependant ce rôle d'interprète des tendances de la société moderne que sur la base d'analyses empiriques fouillées. Peu de sociologues sont à ce point soucieux d'unir les faits démographiques les plus «durs» aux hypothèses culturalistes. Dans la France des années 70, c'est de Louis Roussel notamment que dépendra la continuation et le développement des études de sociologie de la famille qu'avait commencées Alain Girard. Très frappé par les mutations démographiques des années 1965-75, il va s'interroger sur le pourquoi des changements en matière de nuptialité, de cohabitation et de divorce. Il analysera les rapports entre famille et parenté, inaugurant ainsi les recherches contemporaines sur les réseaux familiaux.

Modeste et très actif, érudit sans être pédant, théoricien jamais obscur, Louis Roussel frappe par son écuménisme scientifique. Il n'est pas l'homme d'une école, d'une chapelle, mais plutôt cet infatigable voyageur qui, de France au Japon, d'Allemagne aux Philippines, tente de lire les facettes diverses de la modernité.

C'est peut-être à cette ouverture d'esprit que Louis Roussel doit d'avoir été élu président de la Société française de sociologie et d'être reconnu, en France et ailleurs, comme l'un des principaux animateurs de la sociologie de la famille. Mais derrière son objet de recherche pointe la quête fondamentale de Louis Roussel: le rapport de l'homme à son histoire, sa possibilité de créer un monde autre, où davantage de liberté correspondrait à un surcroît de fraternité. Par ses aspirations à l'interdisciplinarité, il tente à chaque fois de repérer les frontières de l'universel et du contingent. C'est dire que l'universitaire que nous honorons aujourd'hui a bien mérité de la sociologie: grâce à lui nous nous sentons moins orphelins.

Bernadette BAWIN-LEGROS

Régis BRUNET



Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

LA FACULTÉ

DES SCIENCES



[Faint, illegible text block, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Faint, illegible text block, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Faint, illegible text block, likely bleed-through from the reverse side of the page]

Roger BRUNET



Fonder et diriger deux grandes revues internationales (*L'espace géographique* et *Mappemonde*), publier près de vingt livres dans de grandes maisons d'édition (Larousse, Flammarion, Hachette), mettre en chantier et diriger une *Géographie universelle* en dix volumes, créer et assumer la responsabilité du Groupement d'intérêt public RECLUS, un des plus grands laboratoires français de recherche fondamentale et appliquée en géographie, tels sont, parmi d'autres, quelques titres de Roger Brunet.

Né en 1931, à Toulouse, R. Brunet a d'abord été maître de conférence à l'Université de cette ville. Nommé professeur à l'Université de Reims en 1966, il cherche très rapidement à ouvrir l'Université à la recherche appliquée, à mettre la géographie et les géographes au service de la société en créant notamment l'Institut d'aménagement du territoire et d'environnement de l'Université de Reims. Il est ensuite directeur de recherche au CNRS en 1976 et, de 1981 à 1984, chef du département des Sciences de l'homme et de la société au Ministère de la Recherche.

En 1984, il crée le Groupement d'intérêt public RECLUS (Réseau d'étude des changements dans les localisations et les unités spatiales), associant des organismes publics (CNRS, ORSTOM, IGN), douze Ministères, la DATAR, les Universités de l'Académie de Montpellier, la région Languedoc-Roussillon, la ville de Montpellier et le département de l'Hérault. L'objet de ce Groupement est de mener des travaux de recherche en réseaux, associant des équipes et des laboratoires de plusieurs disciplines répartis dans toute la France et à l'étranger. L'équipe RECLUS, qui compte plus de vingt chercheurs et qui accueille en permanence une vingtaine de chercheurs extérieurs, est installée à Montpellier, dans la Maison de la Géographie. Elle a à son actif près de cinquante publications dont plusieurs atlas et de nombreux livres. Parmi ceux-ci, de gros succès de librairie comme *La carte, mode d'emploi* (1987) et *Les villes européennes* (1989).

Malgré ses lourdes responsabilités à la tête de RECLUS, R. Brunet reste très actif au niveau des institutions scientifiques nationales, où il assume souvent des fonctions de direction. Il publie aussi de nombreux articles et livres (douze depuis 1985) qui cherchent à cerner les mutations récentes des territoires et à donner aux lecteurs des clés pour comprendre les ordres et les désordres du monde à la veille du XXI^e siècle. Ces ouvrages, comme ceux des autres membres de l'équipe RECLUS, sont largement diffusés en dehors des cercles des spécialistes. Ce sont même souvent des succès de librairie car les thèmes (par exemple, le redéploiement industriel, l'emploi, les technopôles, les villes européennes, les zones franches, etc.) intéressent un large public, et la forme a tout pour séduire.

Depuis plusieurs années, R. Brunet s'est aussi lancé dans une grande aventure, celle d'une *Géographie universelle*. C'est la quatrième publication du genre en deux siècles. Son objectif: proposer un bilan de la connaissance du monde en utilisant les moyens et les techniques d'aujourd'hui.

Sans aucun doute, R. Brunet et son équipe ont profondément renouvelé la géographie. Ils ont redonné aux géographes et à leur travail un rôle social évident. Ils ont ouvert l'Université sur le monde et ont montré l'intérêt d'une recherche à la fois fondamentale et appliquée.

Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER

Maxime LAMOTTE

Né en 1920, docteur en Sciences de la Sorbonne, professeur à l'École normale supérieure de Paris de 1956 à 1985, directeur du laboratoire associé du CNRS intitulé «Structure et bioénergétique des écosystèmes» depuis 1975, Maxime Lamotte représente, dans le développement de l'écologie terrestre, une figure de proue. En effet, à un moment où l'écologie, en tant que science, n'en était qu'à ses premiers balbutiements, Maxime Lamotte prenait la direction d'un laboratoire de recherches en écologie terrestre qui devait rapidement s'imposer sur le plan international.

Ce rôle de pionnier s'est traduit notamment, à côté de plus de deux cents travaux scientifiques, par la publication de douze ouvrages fondamentaux de grande diffusion, qui ont largement contribué à la formation de la pensée de plusieurs générations de biologistes systématiciens, écologistes et biogéographes. Il se traduit aussi, et de manière particulièrement spectaculaire, par la fondation d'une des toutes premières stations de recherches en biologie et écologie africaines, plus spécialement des savanes africaines, à Lamto en Côte-d'Ivoire. Les recherches qui ont été réalisées à Lamto sous la direction du professeur Lamotte sont d'une qualité et d'une pertinence telles qu'elles ont servi de modèle à toutes les études ultérieures sur l'économie des écosystèmes terrestres, c'est-à-dire sur les flux d'énergie et les transferts de matières entre les différentes composantes des écosystèmes. De nombreux laboratoires étrangers abordent aujourd'hui l'étude des savanes d'Amérique latine et d'Asie sur base des modèles établis par les chercheurs de Lamto.

Maxime Lamotte fait aussi partie de cette génération de grands scientifiques français qui croyaient dans la vertu et l'efficacité des sociétés savantes pour l'encouragement des jeunes et le développement des sciences. Il a été, à ce titre, un des plus actifs défenseurs et animateurs de la prestigieuse «Société zoologique de France» et le fondateur de la Société d'écologie. Il a été l'artisan de la collaboration privilégiée entre la Société zoologique de France, dont il a assuré la présidence pendant de longues années, et la Société royale zoologique de Belgique, favorisant les échanges de chercheurs entre ces deux sociétés. Il a ainsi contribué très largement à faire ouvrir les portes des institutions françaises, notamment des stations de recherches, métropolitaines et d'Outre-mer, à de nombreux chercheurs belges.

Au moment où l'écologie est devenue la science de la sauvegarde et de la protection de l'environnement et apparaît comme une des préoccupations majeures des sociétés humaines au siècle prochain, l'Université de Liège s'honore d'accorder la distinction de docteur *honoris causa* à un savant français qui a tout fait pour donner à l'écologie naissante son statut et ses bases scientifiques.

Charles JEUNIAUX

Michel JOURNET

Nous sommes en présence d'un texte qui se présente comme un exposé de la doctrine de la Faculté de Médecine de Paris, à l'occasion de la célébration de son centenaire. Le texte est divisé en deux parties : la première, qui est la plus importante, est consacrée à l'histoire de la Faculté, et la seconde, qui est plus brève, est consacrée à l'avenir de la Faculté.

Le texte est écrit dans un style sobre et précis, et il est très intéressant de voir comment l'auteur aborde les questions de l'histoire et de l'avenir de la Faculté. Il y a une certaine ambiguïté dans le titre, car on ne sait pas exactement de quelle Faculté de Médecine il s'agit, mais il est évident qu'il s'agit de la Faculté de Médecine de Paris.

Le texte est divisé en deux parties : la première, qui est la plus importante, est consacrée à l'histoire de la Faculté, et la seconde, qui est plus brève, est consacrée à l'avenir de la Faculté. Le texte est écrit dans un style sobre et précis, et il est très intéressant de voir comment l'auteur aborde les questions de l'histoire et de l'avenir de la Faculté.

**LA FACULTÉ
DE MÉDECINE**

Le texte est divisé en deux parties : la première, qui est la plus importante, est consacrée à l'histoire de la Faculté, et la seconde, qui est plus brève, est consacrée à l'avenir de la Faculté. Le texte est écrit dans un style sobre et précis, et il est très intéressant de voir comment l'auteur aborde les questions de l'histoire et de l'avenir de la Faculté.

Le texte est divisé en deux parties : la première, qui est la plus importante, est consacrée à l'histoire de la Faculté, et la seconde, qui est plus brève, est consacrée à l'avenir de la Faculté. Le texte est écrit dans un style sobre et précis, et il est très intéressant de voir comment l'auteur aborde les questions de l'histoire et de l'avenir de la Faculté.

Le texte est divisé en deux parties : la première, qui est la plus importante, est consacrée à l'histoire de la Faculté, et la seconde, qui est plus brève, est consacrée à l'avenir de la Faculté. Le texte est écrit dans un style sobre et précis, et il est très intéressant de voir comment l'auteur aborde les questions de l'histoire et de l'avenir de la Faculté.

THE HISTORY OF THE

... ..

... ..

... ..

... ..

Michel JOUVET

OK Né en 1925, Michel Jouvét est nommé professeur agrégé de médecine expérimentale et biologiste des hôpitaux de Lyon en 1961. Nommé professeur de médecine expérimentale en 1968, il devient chef de ce département, où il dirige aussi un laboratoire du CNRS. Le professeur Michel Jouvét a été élu en 1977 à l'Académie des sciences de Paris. Membre de nombreuses organisations scientifiques, il est l'auteur ou le co-auteur de trois cents publications scientifiques. Outre de nombreux prix, il a reçu les insignes de commandeur de l'ordre national du mérite (1988) et d'officier de la Légion d'honneur (1990).

Les contributions les plus importantes du professeur M. Jouvét se situent dans le domaine de l'étude du sommeil. C'est, en effet, à lui que l'on doit la mise en évidence d'un troisième état de vigilance, qu'il baptise sommeil paradoxal, et qui représente un phénomène différent du sommeil classique à ondes lentes. Il en étudie la phylogénie et l'ontogénie, et démontre ainsi sa seule présence chez les homéothermes et sa précession postnatale. Michel Jouvét précise alors la fonction onirique du sommeil paradoxal en développant sa théorie de programmation génétique itérative préservant l'individualisation psychologique. Cependant, l'aspect phénoménologique du sommeil paradoxal, si différent du sommeil «lent», ne permet pas, *ipso facto*, d'en déduire qu'il s'agit d'un nouvel état. C'est pourquoi Jouvét va s'efforcer de prouver que le sommeil paradoxal est bien un état différent du sommeil lent. Il démontre qu'il est possible de supprimer le sommeil paradoxal sélectivement par des lésions de la formation réticulée pontique, alors que le sommeil lent est conservé.

Dans d'autres recherches, Jouvét décrit pour la *première fois* l'évolution phylogénétique du sommeil paradoxal. Contrairement au sommeil lent qui existe chez les reptiles, le sommeil paradoxal n'apparaît pas chez les animaux poéilothermes. Par contre, le sommeil paradoxal est toujours présent chez les homéothermes. Jouvét montre qu'il est possible de supprimer chez le chat l'atonie musculaire pendant le sommeil paradoxal par des lésions limitées des *locus caeruleus alpha*. Ces lésions permirent de découvrir l'apparition de comportements oniriques. La découverte d'un comportement sans objet, au cours de cet état, a ainsi permis de relier le comportement onirique du chat à l'activité onirique chez l'homme. Un chapitre nouveau de la neurobiologie était ainsi ouvert : celui d'une fonction onirique survenant au cours du sommeil, mais indépendant de celui-ci.

En conclusion, Jouvét a ainsi ouvert un nouveau domaine de la neurobiologie en découvrant un nouvel état du cerveau : le sommeil paradoxal. D'autre part, en découvrant les comportements oniriques, il a rendu possible l'exploration objective d'une nouvelle propriété de l'organisme : la fonction onirique. Le retentissement des travaux de Michel Jouvét est attesté par le nombre très important des citations de ses articles par la communauté scientifique internationale.

Ernest SCHOFFENIELS*

* Décédé le 27 juillet 1992.

Bernard LOWN

Né en 1921, le professeur Bernard Lown, professeur de cardiologie à la Harvard School of Public Health, est un des leaders internationaux de sa discipline. Pionnier des recherches sur la mort cardiaque subite, il inventa le défibrillateur électrique pour le traitement des fibrillations ventriculaires, puis auriculaires. Il fut aussi un des premiers praticiens à percevoir l'utilité des salles de soins intensifs pour les malades coronariens, et il introduisit la xylocaïne, utilisée depuis partout dans le monde pour le contrôle des troubles du rythme dans l'infarctus aigu du myocarde. Il est connu de tous les cardiologues par sa classification, universellement employée, des troubles du rythme. Plus récemment, il s'est attaché à l'étude des facteurs psychologiques et de comportement dans la régulation du rythme cardiaque. Cette intense activité est reflétée dans trois livres, plus de trois cent cinquante articles dans les meilleurs journaux scientifiques du monde, et plus de trente-cinq participations à des livres collectifs. Elle a été reconnue par l'attribution de nombreuses distinctions et de prix dans divers pays, dont la liste comporte plusieurs pages. Il est membre correspondant de notre Académie Royale de Médecine.

Cela eût suffi à remplir une vie. Mais le Dr Lown est un de ces médecins qui ne croient pas que leur responsabilité vis-à-vis de la société s'arrête au seuil de leur clinique. Au début des années 60, lors de l'orgie d'essais nucléaires dans l'atmosphère, à laquelle on mettra fin, suite à des travaux d'experts des Nations Unies dont notre regretté collègue Zénon Bacq fut une cheville ouvrière, Bernard Lown est membre fondateur et premier président du mouvement Physicians for Social Responsibility aux Etats-Unis. Il reviendra à la question au début de la dernière décennie de la guerre froide. Avec Eugène Chazov, directeur de l'Institut cardiovasculaire de l'U.R.S.S. à Moscou qui partageait ses intérêts de recherche, et quatre autres médecins, russes et américains, il créa, fin 1980, l'International Physicians for the Prevention of Nuclear War, l'IPPNW, pour rendre le public conscient des conséquences dévastatrices de la confrontation nucléaire et des dangers qu'elle faisait courir au monde, hors de toute proportion avec les intérêts nationaux qu'elle est supposée défendre. En quelques années, l'IPPNW s'étendra à plus de quatre-vingts pays et regroupe aujourd'hui plus de deux cent mille médecins. Notre section belge francophone, dont Zénon Bacq fut un des fondateurs, date de 1981. L'IPPNW diffère des autres mouvements pacifistes parce qu'il est international et apolitique, mais aussi parce que ses arguments sont scientifiques et rationnels avant d'être idéalistes. Son impact a été considérable, entre autres grâce à ses dix congrès mondiaux. En 1984, l'Unesco attribua à Lown et Chazov son prix de l'Education à la Paix. En 1985, le prix Nobel de la Paix fut décerné à l'IPPNW pour «son apport considérable à l'humanité en répandant une information qui fait autorité et qui rend le public conscient des conséquences catastrophiques de la guerre atomique», au milieu des furieux sarcasmes d'une presse qui n'avait pas encore compris que la politique de confrontation menait à une impasse. Plus importante encore est l'influence que les arguments de l'IPPNW ont pu avoir, grâce à des contacts personnels avec Gorbatchev, sur l'évolution de la politique étrangère de l'U.R.S.S.

Bernard Lown, brillant organisateur et non moins bon orateur, a toujours été le cerveau et le principal moteur de l'IPPNW qui a influencé les réflexions des grandes puissances sur le problème atomique. C'est notamment grâce à son action qu'elles adoptent aujourd'hui des politiques plus sages.

Henri FIRKET

François GABRIEL

**LA FACULTÉ
DES SCIENCES
APPLIQUÉES**



Pavel GABRIEL

Au moment où la Tchécoslovaquie est en quête de son avenir politique, il est d'un grand intérêt de mettre en évidence la carrière du professeur Gabriel. Pragois de naissance, en 1930, c'est en Slovaquie, à Bratislava, qu'il accomplit ses études secondaires ; il fréquente ensuite l'Université technique de la même ville où il conquiert son diplôme d'ingénieur du génie civil en 1954. Par diverses fonctions académiques, il sera attaché à la même institution jusqu'en 1968. Puis c'est en France, à l'École supérieure d'hydraulique de Toulouse, qu'il confronte ses connaissances à celles de nos collègues français en 1968-69. C'est de cette époque que date l'aisance qui est la sienne dans la langue de Voltaire. Ensuite, il retourne à l'Université technique de Prague, l'une des plus prestigieuses d'Europe, où il va gravir tous les échelons scientifiques de l'établissement : chef de recherches hydrauliques, docteur en sciences techniques, chercheur scientifique dirigeant, professeur ordinaire, titulaire de la chaire d'hydretechnique en 1978. Dès après la chute du régime communiste, il deviendra membre du conseil scientifique de l'Université.

Son activité scientifique, pédagogique et professionnelle est centrée sur les aménagements hydrauliques au sens le plus large des termes : barrages, écluses, voies navigables, centrales hydroélectriques, et il est devenu un éminent spécialiste des méthodes expérimentales physiques et des méthodes numériques aux différences finies et aux éléments finis.

Au cours d'une carrière de près de quarante ans, il a publié plus de cent quatre-vingts travaux : livres, monographies, articles, essais, rapports en tchèque, en anglais et en français.

Il est un promoteur inconditionnel des jonctions fluviales entre le Danube, l'Elbe et l'Oder, dont le but est de maritimer le pays d'Europe centrale qui est le sien, en en faisant le carrefour des voies vers la mer Noire, la Baltique et la mer du Nord.

Le professeur Gabriel est président ou membre de diverses commissions nationales, scientifiques ou pédagogiques de son pays. En dépit de très grandes difficultés, il a réussi à maintenir au cours des deux dernières décennies le contact avec l'Association internationale permanente des congrès de navigation et l'Association internationale de recherches hydrauliques en participant à de nombreux congrès, dont celui de Bruxelles en 1985.

Honoré dans son pays par diverses distinctions, le professeur Gabriel a été retenu comme professeur visiteur du FNRS pour l'année académique dernière et, pendant les mois de mars et d'avril, il a donné à l'Université de Liège quatorze conférences relatives aux voies navigables européennes, qui ont suscité le plus grand intérêt non seulement eu égard à la compétence qui est la sienne, mais encore par l'aménité de son caractère.

En octroyant à M. Gabriel la distinction de docteur *honoris causa*, notre Université veut récompenser les mérites d'un savant d'Europe centrale qui, au travers des vicissitudes des quarante dernières années, a réussi la gageure d'entretenir la flamme d'une qualité exceptionnelle de réalisation et d'en faire profiter inlassablement des centaines d'étudiants et de collaborateurs.

Nicolas-Maurice DEHOUSSE

Jacques VILLERMAUX

Jacques Villermaux, né à Nancy en 1935, a été diplômé ingénieur chimiste par l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques de Nancy en 1958. La même année, il conquiert une licence ès sciences physiques à l'Université de Nancy, où il sera, en 1963, très brillamment reçu docteur ès sciences physiques.

Depuis 1966, Jacques Villermaux est professeur à l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques de Nancy, où il a été promu successivement professeur de première classe, puis professeur de classe exceptionnelle. Il vient d'être nommé membre senior de l'Institut universitaire de France. Il a fondé en 1975, et dirigé jusqu'en 1987, les laboratoires des sciences du génie chimique, unité propre au CNRS et pôle national auquel il a donné un développement spectaculaire. Jacques Villermaux est actuellement directeur du pôle nancéien de formation des ingénieurs par la recherche technologique en génie des procédés, qui rassemble cinq cents chercheurs collaborant avec soixante entreprises industrielles.

Les recherches de Jacques Villermaux se situent principalement dans le domaine du génie de la réaction chimique, discipline qui étudie la mise en œuvre optimale des réactions chimiques et biochimiques au stade industriel, et les principes qui gouvernent la conception et le fonctionnement des réacteurs chimiques et des fermenteurs. Il a développé à cet effet des méthodes à la fois simples et rigoureuses, fondées sur une approche systémique, pour analyser les processus complexes où se superposent la dynamique des fluides, les transferts de matière et de chaleur et les transformations chimiques ou biochimiques.

Ces travaux ont conduit à une œuvre scientifique originale et variée, se traduisant par la publication de plus de deux cents articles, la direction d'une cinquantaine de thèses de doctorat, la présentation de cent cinquante communications à des congrès, souvent comme conférencier invité, et la publication de plusieurs ouvrages dont le livre *Génie de la réaction chimique. Conception et fonctionnement des réacteurs*, véritable ouvrage de référence.

Par ses diverses activités, Jacques Villermaux a donc contribué à créer, à développer et à faire connaître l'Ecole française de génie de la réaction chimique, et ensuite, par extension, l'Ecole française de génie des procédés. Il n'est dès lors pas étonnant qu'il ait été rapidement sollicité pour remplir d'importantes fonctions au sein d'organismes scientifiques internationaux et pour devenir membre du comité de rédaction de prestigieuses revues. L'intérêt pratique de ses travaux en fait tout naturellement un consultant très apprécié par l'industrie : il est notamment conseiller scientifique et président fondateur du Conseil technologique du groupe Rhône-Poulenc.

Ses multiples occupations n'ont jamais empêché Jacques Villermaux de rendre des visites régulières aux laboratoires de génie chimique et de chimie industrielle de l'Université de Liège, comme conférencier ou comme membre de jury de thèse. Ce n'est donc pas seulement un scientifique et un ingénieur de classe exceptionnelle, mais encore un ami que l'Université de Liège honore aujourd'hui.

Guy L'HOMME

Frank PAVONI

LA FACULTÉ
DE MÉDECINE
VÉTÉRINAIRE



Frank FENNER

Frank Fenner est né le 21 décembre 1914 à Ballarat, Victoria, en Australie. Après des études de médecine à l'Université d'Adélaïde, Frank Fenner se consacre rapidement à l'étude des maladies contagieuses. Ses premiers travaux relevaient cependant du domaine de l'anthropologie, comme l'attestent ses publications sur les aborigènes; la première remonte à 1935, alors que Frank Fenner n'était âgé que de vingt et un ans.

Dès 1947, Frank Fenner s'oriente vers la virologie et en particulier vers les poxvirus. C'est dans ce domaine qu'il trouve sa voie. Son intérêt pour cette famille de virus n'allait jamais être démenti par la suite. En 1952, le mot *myxomatose* apparaît pour la première fois dans ses publications. Il en devient rapidement le spécialiste incontesté et participe aux opérations de contrôle biologique, par le virus myxomateux, des populations de lapins de garenne qui avaient proliféré en Australie et étaient devenus une réelle nuisance. Il manifeste ainsi, dès le début de sa carrière, un intérêt identique pour les aspects fondamentaux de la recherche et pour ses applications; cette attitude intellectuelle, ouverte à toutes les dimensions d'une même science, est un trait caractéristique de la personnalité de Frank Fenner, de même que l'est sa préoccupation précoce pour les problèmes d'environnement.

Membre de la prestigieuse école australienne de virologie et d'immunologie, Frank Fenner a participé avec Frank Macfarlane Burnet à la rédaction d'un ouvrage devenu l'un des grands classiques de l'immunologie: *The production of antibodies*. Il n'est pas inutile de rappeler que Burnet est le père de la théorie de sélection clonale de la formation des anticorps, théorie qui a vraiment jeté les bases de l'immunologie moderne.

Du virus de la myxomatose, Frank Fenner passe à l'étude du virus de la vaccine, descendant présumé du virus de la variole bovine d'Edward Jenner, et aboutit enfin à la lutte contre la variole humaine avec le succès que l'on sait.

L'histoire de l'éradication de la variole est retracée dans le monumental ouvrage *Smallpox and its Eradication* publié par l'Organisation mondiale de la santé, sous la direction de Frank Fenner.

Frank Fenner peut s'honorer d'être un grand biologiste, un grand médecin et, pour tout dire, un grand Monsieur. La Faculté de médecine vétérinaire est fière de le proposer au titre de docteur *honoris causa* de l'Université de Liège, à l'occasion de son 175^e anniversaire.

Paul-Pierre PASTORET

N. Edward ROBINSON

Né en Angleterre en 1942, N. Edward Robinson a obtenu son diplôme de docteur en médecine vétérinaire au Royal Veterinary College de l'Université de Londres. Après un internat à l'Université de Pennsylvanie, il a effectué de brillantes recherches à l'Université de Davis, en Californie, où il a obtenu son PhD. Il a ensuite été nommé professeur au Département de physiologie et sciences cliniques des grands animaux de l'Université de l'Etat de Michigan où il exerce également les fonctions de «Matilda R. Wilson professor», de directeur du Laboratoire de recherche pulmonaire et de doyen-adjoint à la recherche.

Sa production scientifique comporte cinq livres, cinquante-deux chapitres de traités, nonante résumés publiés et plus de cent publications dans les meilleures revues scientifiques internationales. Ses recherches ont principalement été consacrées à la physiologie respiratoire des animaux domestiques. Il s'est particulièrement illustré dans l'étude des spécificités de la respiration des principales espèces animales. Sa contribution a également été majeure et significative dans le domaine de la régulation neuro-hormonale de la fonction respiratoire dans les conditions physiologiques et pathologiques. Ses travaux ont permis de mieux comprendre la pneumonie à *Pasteurella hemolytica* chez le veau, ainsi que les maladies pulmonaires obstructives chroniques chez le cheval.

Les travaux de recherche du professeur Robinson lui ont valu d'être élu membre de nombreuses sociétés scientifiques, de faire partie du comité de rédaction de quatre revues scientifiques internationales, d'être invité à présenter plusieurs dizaines de communications «State-of-the-art» lors de congrès mondiaux et dans de nombreuses universités à travers le monde et de recevoir cinq prix scientifiques de haut niveau, dont la «National institute of health special fellowship» (1972) et la «Distinguished alumnus award» (1989).

Le laboratoire qu'il a créé a permis la réalisation au cours des dix dernières années de neuf Master of sciences et de dix PhD, dont plusieurs ont été primés par le National Institute of Health. Ces nombreuses recherches ont permis de faire progresser de façon considérable les connaissances scientifiques dans les domaines de la physiologie et physiopathologie respiratoires des animaux domestiques. Rarissimes sont les publications dans ce domaine qui ne font référence à l'une ou plusieurs des publications fondamentales du professeur Robinson qui y a acquis le statut d'un leader mondial incontesté.

C'est en raison de ses qualités scientifiques, pédagogiques et humaines que le professeur Robinson, qui entretient des relations étroites et constructives avec plusieurs membres de notre université, est promu au titre de docteur *honoris causa* de notre Alma Mater.

Pierre LEKEUX

DOCTEURS

HONORIS CAUSA

SUR PROPOSITION

DE L'UNIVERSITÉ :

Amnesty International

Jean Gandois

Médecins sans frontières

Gaston THORN

World Wide Fund For
Nature



AMNESTY INTERNATIONAL

Le mouvement qui a pris la dénomination de *Amnesty International* a été lancé en 1961 par l'avocat londonien Peter Benenson, dans un monde alors bien angoissant : sous tous les cieux, des millions de personnes étaient privées de leurs droits, de leurs biens et de leur liberté pour des motifs injustes. Il s'agissait alors de répondre à la question : comment des citoyens isolés peuvent-ils empêcher les gouvernements de commettre certaines violations des droits de l'homme ? Aux yeux des premiers animateurs du mouvement, seule une puissante levée de protestations, venant du monde entier, et bien argumentée, était susceptible de faire savoir à tous les dictateurs que la conscience universelle n'était pas un vain mot.

Le nom d'*Amnesty* était peut-être mal choisi. Car il ne s'agissait pas de demander un quelconque pardon, mais bien de rendre justice à des innocents. L'objectif principal du mouvement était en effet, et est encore, la libération de tous les prisonniers d'opinion, c'est-à-dire des personnes détenues du fait de leurs convictions ou de leur origine ethnique, de leur sexe, de leur couleur ou de leur langue, et qui n'ont pas usé de violence ni préconisé son usage. Il était aussi d'exiger un procès équitable, dans des délais raisonnables, pour tous les prisonniers politiques.

Ce mandat peut sans cesse être révisé par les membres d'un mouvement qui s'est structuré solidement et démocratiquement. C'est ainsi qu'*Amnesty International* s'est aussi donné pour tâche d'abolir la peine de mort, la torture, et tous les traitements cruels à l'égard des prisonniers. L'évolution des techniques d'oppression a aussi amené le mouvement à demander la fin des exécutions extra-judiciaires et des prétendues « disparitions ».

Amnesty International est une organisation impartiale, indépendante de toute instance gouvernementale, de tout pouvoir politique ou de toute allégeance religieuse. Cette impartialité s'est longtemps traduite par le principe des « triades ». Au début du mouvement, tout groupe de membres devait en effet adopter trois prisonniers et s'efforcer de les faire libérer : un prisonnier détenu dans un état du bloc socialiste, un deuxième dans un pays occidental, et un troisième dans un pays du Tiers-monde. Même si l'oppression a pris, à la fin de notre millénaire, des formes telles que l'adoption individuelle est plus difficile à pratiquer qu'autrefois, la base du travail d'*Amnesty* reste toujours l'enquête minutieuse et objective de violations précises des droits de l'homme.

Amnesty International, qui s'est vu décerner le Prix Nobel de la Paix en 1977, compte aujourd'hui plus d'un million de membres, dans cent cinquante pays du monde entier, membres qui financent seuls ce mouvement. Plus de six mille groupes locaux, dans septante pays, œuvrent quotidiennement, et souvent dans la discrétion, à la réalisation des objectifs dont l'Université de Liège a voulu souligner aujourd'hui l'importance et la dignité.

Jean GANDOIS

Né à Nieul, en Haute Vienne, le 6 mai 1930, Jean Gandois est diplômé de l'école Polytechnique, en 1952, et de l'Ecole des Ponts et Chaussées, en 1954, avec le titre d'ingénieur civil.

Après un parcours international qui le conduit en Guinée, au Brésil et au Pérou, Jean Gandois rentre en France en 1960 et mène une carrière de dirigeant dans des entreprises aussi prestigieuses que Wendel, Sacilor, Sollac et Rhône-Poulenc.

De 1982 à 1986, le consultant multinational Jean Gandois accepte la délicate mission de délégué spécial du gouvernement belge à la Société anonyme Cockerill Sambre.

En 1986, le Premier Ministre de la République Française, M. Jaques Chirac, lui confie une étude portant sur l'industrie française de l'acier. En même temps, Jean Gandois poursuit sa remarquable ascension qui le conduit à siéger dans les Conseils de la B.S.N., de la Lyonnaise des Eaux-Dumez, de Vallourec et de la Compagnie Française Philips. Membre des Conseils de surveillance de la S.A. Peugeot, de la Compagnie Financière de Paribas, il devient aussi censeur d'Eurafrance.

A l'heure actuelle, Jean Gandois assume de front les hautes fonctions de Président-Directeur Général de Pechiney à Paris et de Président de Cockerill Sambre à Bruxelles. En outre, il apporte son expérience à plusieurs entreprises françaises, belges, italiennes, néerlandaises et américaines.

Pour Liège, la Région Wallonne et notre Pays, Jean Gandois est tout à la fois le symbole et le moteur de l'élan industriel, économique et social.

Le Gouvernement de la République Française l'a élevé au rang d'Officier de la Légion d'Honneur, celui du Grand-Duché de Luxembourg au rang de Grand Officier de l'Ordre du Chêne et celui du Royaume de Belgique au rang de Grand Croix de l'Ordre de la Couronne.

L'Université de Liège s'honore en s'associant à l'expression de la reconnaissance publique du rôle essentiel et des mérites éminents de l'ingénieur Jean Gandois. Les destins de Liège, de son Université et plus particulièrement de sa Faculté des sciences appliquées demeurent, plus que jamais, liés à celui de Cockerill Sambre dont la création en 1817, comme celle de notre *Alma Mater*, fut marquée du sceau de l'internationalité.

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

«Les Médecins Sans Frontières apportent leur secours aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes écologiques d'origine naturelle ou humaine, de situations de belligérance, sans aucune discrimination de race, religion, philosophie ou politique. Ils s'engagent à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse. Ils mesurent les risques et périls des missions qu'ils accomplissent».

Extrait de la *Charte de Médecins Sans Frontières*.

NOTRE DEMARCHE

Soigner, guérir, nourrir les victimes de la guerre, des catastrophes naturelles, des épidémies, de la faim, tel est depuis vingt ans l'essentiel de la démarche de Médecins Sans Frontières. Appelés à intervenir dans des pays temporairement incapables d'assumer un fonctionnement correct de leur système de santé, Médecins Sans Frontières s'investit également dans de nombreux programmes d'aide au développement. Ceux-ci visent à relancer et à rendre progressivement autonome le réseau médical local.

Médecine et droits de l'homme.

Présents sur la plupart des terrains de crise, les Médecins Sans Frontières revendiquent pour leur action la liberté pleine et entière de l'exercice de la fonction médicale ; tout individu, quel qu'il soit, a droit à des soins médicaux.

Information — témoignage.

Lorsqu'ils se trouvent seuls sur un terrain où les observateurs extérieurs n'ont pas accès, les Médecins Sans Frontières se réservent le droit d'alerter l'opinion publique sur les exactions dont ils sont les témoins directs. Ces interventions publiques ne sont faites qu'après avoir épuisé les autres canaux d'informations (diplomatie, organismes de défense des droits de l'homme, etc.).

Indépendance — impartialité.

Indépendant de tout groupe de pression financier, politique ou idéologique, Médecins Sans Frontières n'intervient qu'en fonction du besoin médical et des possibilités pratiques d'y répondre. En cas de nécessité, les équipes se rendent clandestinement auprès des populations menacées.

La finalité de l'action menée par les Médecins Sans Frontières n'est autre que l'homme atteint dans son intégrité physique et, par là-même, dans sa liberté. Leur seule exigence : tout mettre en œuvre pour une intervention médicale efficace et de qualité.

Gaston THORN

Né à Luxembourg, le 3 septembre 1929, de parents luxembourgeois, Gaston Thorn passe son enfance en France où son père est ingénieur des chemins de fer, puis revient avec sa famille au Luxembourg en 1939. De ce long séjour en France, G. Thorn gardera une francophilie qui résistera à toutes les vicissitudes de la politique et une maîtrise de la langue française qui fera de lui un homme d'éloquence.

Après des études de droit en France (Montpellier et Paris) il s'établit comme avocat-avoué à Luxembourg. Mais déjà l'essentiel de son activité s'était orienté ailleurs. Au cours de ses études, il avait milité dans des mouvements estudiantins et avait été élu, en 1955, président de la Conférence mondiale des étudiants.

Elu conseiller municipal (1957) sur la liste du Parti démocratique (libéral), il se consacre rapidement à la politique nationale et internationale : député à la Chambre des députés à Luxembourg et membre du Parlement européen. Il s'intéresse particulièrement aux problèmes de l'Afrique noire et est nommé président de la Commission des pays en voie de développement.

En 1968, il devient Ministre des Affaires étrangères et il le reste jusqu'en 1980. De 1974 à 1979, il est Président du Gouvernement. Sur le plan intérieur, il met en œuvre une importante politique réformatrice et, sur le plan extérieur, il propulse son pays sur le devant de la scène internationale. En 1975-1976, il exerce la fonction de Président de la 30^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU.

Ses fortes convictions européennes et son expérience des affaires internationales le désignent pour la présidence de la Commission des Communautés européennes (1981-1984). Durant son mandat, il lutte contre l'euro-pessimisme et prépare la relance européenne qui mène à l'Acte unique (1985).

Au terme de sa présidence, G. Thorn met au service de la vie économique son talent d'homme de négociation et de persuasion en devenant Président de la Banque Internationale de Luxembourg et Président Directeur-général de la Compagnie luxembourgeoise de Télédiffusion.

Tout au long de ses activités, G. Thorn a marqué un profond intérêt pour la culture qu'il partage avec son épouse, Liliane Petit, journaliste et écrivain.

WORLD WIDE FUND FOR NATURE

En 1961, un groupe de scientifiques de réputation mondiale et des conservateurs de la nature créent en Suisse le *World Wildlife Fund*. Trente ans plus tard, le WWF, dont la dénomination s'est entre-temps changée en *World Wide Fund for Nature*, est devenue la plus grande et la plus influente organisation internationale indépendante œuvrant pour la conservation de la nature. Elle compte aujourd'hui vingt-huit organisations nationales affiliées ou associées et quelque trois millions sept cent mille sympathisants.

Le WWF s'est donné pour mission la conservation de la nature et des processus écologiques par la préservation de la diversité génétique, des espèces et des écosystèmes. Il veut aussi promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables et réduire la pollution et le gaspillage. Il a participé à la création de plus de trois cents parcs nationaux et réserves naturelles sur tous les continents et a poussé à l'adoption de lois internationales comme la Convention de Washington qui régleme le commerce international des espèces menacées. Grâce à son action, plusieurs espèces en voie d'extinction comme le tigre, le rhinocéros ou l'oryx d'Arabie, ont reçu un sursis d'espoir.

La sensibilisation du public au message de la conservation fait partie de la mission éducative du WWF et permet d'obtenir le soutien moral et financier nécessaire à la réalisation des différents projets. Le WWF met un point d'honneur à travailler en bonne entente avec les gouvernements, les autres Organisations non gouvernementales, les éducateurs et l'industrie. Il considère qu'une collaboration pragmatique fondée sur le dialogue est le meilleur moyen de réaliser les objectifs fixés.

En Belgique, le département de la conservation consacre beaucoup d'efforts et des sommes importantes à subsidier l'acquisition de zones sensibles par des organisations spécialisées et à participer à la gestion de ces zones. L'investissement annuel de plusieurs millions de F.B. a permis la création de tout un réseau de réserves naturelles. Il faut également mentionner les programmes de protection d'espèces particulières, comme la loutre et le blaireau, ou d'écosystèmes comme la mer du Nord.

Le service éducatif agit sur le terrain en favorisant dans les écoles la création de «réserves éducatives» qui donnent aux élèves l'occasion d'étudier les processus écologiques de manière active et vivante.

Le centre de documentation met à la disposition du public une série très complète et variée de documents écrits et audio-visuels.

Enfin, le service d'information fait connaître l'action du WWF, notamment par la publication mensuelle des magazines *Panda*, *Panda Press* et *Panda Junior*.

Aujourd'hui, le WWF-Belgique peut compter sur le soutien régulier de trois cent mille sympathisants.

WORLD WINE FROM MILLER'S

The world's finest wines are available at Miller's. Our selection includes the most renowned vintages from France, Italy, Spain, and California. Each bottle is carefully selected to ensure the highest quality and flavor. Whether you are a connoisseur or a casual drinker, our wines are sure to please. Visit our website today to explore our full range of offerings.

Miller's Wine & Spirits is proud to offer a wide variety of premium wines. From classic Cabernet Sauvignon to elegant Pinot Noir, we have everything you need for your next gathering. Our expert sommeliers are on hand to provide recommendations and answer any questions. Don't miss out on the opportunity to taste the best. Order now and enjoy the difference Miller's makes in every bottle.

For more information, please contact our customer service team. We are committed to providing exceptional service and ensuring your satisfaction. Visit us online or in-store to experience the Miller's difference. Thank you for choosing Miller's for your wine needs.

**HYMNE DE
L'UNIVERSITÉ
DE LIÈGE
EN SON 175^e
ANNIVERSAIRE**



Paroles : Jean-Marie Klinkenberg

Musique : Henri Pousseur

Refrain : Gaudeamus igitur
Marèye clap'sabot
A plus d'un sac dans son
tour
Eam cantabo

1. Notre Alma Marèye Mater
s'éveillant en ses cratères
fait flamber les radicaux
Les taux, les échos,
les labos, les écritures,
les structures et la nature.
La semeuse est ingénieuse
Au pays de Meuse.

Refrain

2. A chacun sa vérité,
Chacune a sa liberté,
A chacun selon sa faim
L'art à tous enfin!
Tête et mains vont au franc jour
Œuvrer jouer peiner pour
Ceux d'hier et ceux de demain
Au rivage humain

Refrain

3. Science qui rouille amassera mousse.
Pense et fonce, point de frousse!
L'ancien monde est à tes trousses :
Juvenes Sumus.
Le trait du vieux Zénon vibre :
que tous nos pensers soient libres,
juste soit notre vouloir
Gai notre savoir

Refrain

4. Vivat Academia
Foin d'arias, foin de tracas!
L'art est long, le temps est prompt,
Restons gais wallons
Maîtres ès feux et maîtres ès jeux.
Tchantchès peu respectueux,
fourrés dans le bois sacré
Semper in flore!

Refrain

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 311

LECTURE 10

LECTURE 10

LECTURE 10

LECTURE 10

LECTURE 10

Cette manifestation, accueillie par
l'a.s.b.l. de Gestion des Centres Sportifs du Sart Tilman,
est organisée avec le soutien de

COCKERILL SAMBRE
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DE BELGIQUE
CRÉDIT GÉNÉRAL DE BELGIQUE
DISTRIGAZ
ELECTRABEL
FABRICOM
FABRIMÉTAL
LOTTO
SABENA
S.M.A.P.
SIEMENS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE
TRACTEBEL
UNION CHIMIQUE BELGE



ULg Library



1 6 5 0 8 5 1

